



AUTRE[S]P
ART
FACTORIES

RAPPORT
2018
D'ACTIVITE



ARTFACTORIES/AUTRESPARTS

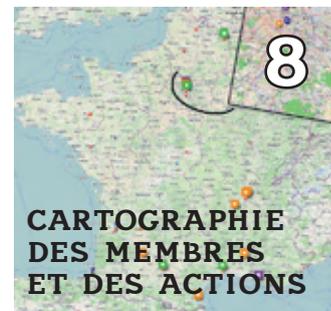
12, rue Ferdinand Lassalle
31200 Toulouse

Tél +33 (0)9 72 63 46 19
Mob +33 (0)6 78 26 56 76

Mél admin-afap@artfactories.net
Web www.artfactories.net / autresparts.org

Siret 419 660 444 00045

SOMMAIRE



DÉPLIER LE COMMUN[S] DE NOS PRATIQUES D' ESPACES

En 2017, Artfactories/autresparts initiait un programme général de recherche et d'action autour de la notion de «commun(s) et pratiques d'espaces» auquel chacun des membres de l'association était invité à contribuer. Trois grandes questions étaient alors soulevées :

- 1) Quelle place prennent nos pratiques au sein de la grande famille des pratiques d'occupation d'espaces ? Quels sont les liens entre ces pratiques d'espaces et le renouveau de la question du/des commun(s) ?
- 2) Comment ces pratiques s'inscrivent-elles dans l'espace public au moment de la métropolisation et depuis la façon dont le fait métropolitain remodèle les politiques culturelles ?
- 3) De quelle écologie ces pratiques relèvent-elles ? C'est à dire, en tant qu'elles relèvent de la production d'un milieu commun, comment ces pratiques d'espace permettent-elles de déjouer l'opposition entre Nature et Culture ?

L'année 2018 a permis de creuser ce fil de réflexions sans perdre celui des actions, pour, tel que le recommandait Foucault lisant l'Anti-Oedipe, utiliser « la pratique politique comme un intensificateur de la pensée, et l'analyse comme un multiplicateur des formes et des domaines d'intervention de l'action politique. »

Ainsi, à chacune de ces questions théoriques, ont répondu des enjeux de terrain : à la question des formes d'occupation, a répondu Marseille, si riche en inventions de longue date sur ces formes mêmes de l'occupation des espaces, depuis la friche *la Belle de Mai*, hier, jusqu'au jardin Levat, aujourd'hui, en passant

par le comptoir de la Victorine ou les interventions du collectif *Etc.* A Marseille, nous avons relevé le défi de tracer un instantané des réalités multiples que traversent ces pratiques - avec l'appui de nos membres marseillais, les Brouettes en première ! A la question du fait métropolitain ont répondu les enjeux complexes de relogement que rencontrent les espaces intermédiaires en métropole lyonnaise, en partenariat avec la friche Lamartine, le CCO, les fabriques de sociologie, le collectif d'architecte *Pourquoi pas...*

A la question de déjouer le partage entre nature et culture a répondu, en région Occitanie, le dépassement de l'opposition entre urbain et rural à travers l'étude du champ intermédiaire constitué par les membres de la CRLII, coordination régionale de ces lieux en région, avec une attention particulière portée vers ce mouvement relativement nouveau vers le rural, qui voit se multiplier les initiatives articulant paysannerie libre, culture et agriculture, art et nature... En Occitanie, nos partenaires ont été la CRLII, bien sûr et des lieux comme la filature du Mazel, Mixart Myrys, Jaipat, 025rjj...

A la question des normes, les 2 jours d'ateliers de réflexion à la Briqueterie (Rentrée en friches) ont permis de saisir le double mouvement, celles que nous subissons mais aussi celles que nous produisons depuis l'usage, et de l'art de les faire jouer ensemble.

Nous avons aussi travaillé à faire circuler les expériences et leurs mises en récits au sein du réseau, à travers une collaboration nouvelle avec l'agence



culturelle Tertius (<http://www.tertius.fr/>), autour de la notion d'intermédiation - rencontre inattendue autour d'un terme que nous comprenons de la même manière, quoique nous y soyons venus par des chemins différents. Elle devrait donner lieu à une offre de formation ouverte à tous, et notamment à nos membres - bien évidemment.

Puis, à l'échelle européenne, nous avons une collaboration qui se précise avec Trans Europe Halles - qui a également engagé un travail autour des communS, avec notamment Michel Bauwens, de la p2p foundation - et nous allons tâcher de croiser nos approches et nos terrains, de manière à tirer parti de ce biais qu'ouvre la question des commun(S) non seulement entre des pratiques artistiques, sociales, environnementales, théoriques, militantes, mais aussi entre des histoires nationales et des cultures différentes. La rencontre initiée par Culture et Démocratie à Bruxelles en juin (*Penser la culture en commun(s)*), comme les meetings de Trans Europe Halles à Bilbao et au Plus Petit Cirque du Monde y ont contribué.

Par ailleurs, depuis 2017 et la mise en place du nouveau gouvernement, Artfactories/autresparts a longuement insisté auprès du Ministère sur la nécessité d'une reprise de dialogue entre la Cnlii (Coordination Nationale des Lieux Intermédiaires et Indépendants) et la puissance publique. Ce fut le cas, en avril 2018, à l'invitation du Ministère. C'est au nom de la Cnlii que nous avons souhaité nous y rendre afin de faire valoir le commun qu'à travers la charte, la cartographie, les forums, etc... nous avons réussi à constituer ensemble, afin également, de rédire notre souhait d'une reprise de la concertation entre la Cnlii et le ministère.

Le travail avec la Cnlii s'est poursuivi en Avignon avec la participation d'Artfactories/autresparts à plusieurs temps de rencontres avec des représentants du Ministère. L'annonce du lancement de l'expérimentation d'une nouvelle méthode de gestion des fonds en Nouvelle Aquitaine et en Bretagne, avec un fonds globa-

lisé mélangeant les lignes de l'action culturelle et de la création artistique par Laurence Tison Vuillaume a engagé le travail de concertation avec le ministère sur un nouvel axe, celui de l'évaluation de l'impact du travail réalisé sur le territoire, selon trois grandes lignes : l'accueil en résidence, le partage avec le public, le projet de territoire.

Pour la suite de ce processus de concertation et dans la perspective de la phase d'expérimentation qui va s'ouvrir en Région, pour poursuivre le travail essentiel de structuration opérant à plusieurs échelles régionales, il a semblé essentiel de mettre en oeuvre rapidement l'organisation d'un troisième forum des Lieux Intermédiaires et Indépendants, de manière à impulser une dynamique de co-construction forte entre l'Etat et les lieux intermédiaires.

Cette perspective sur l'année 2019 s'est trouvée nourrie par la publication à l'été 2018 des actes du 2nd Forum (Lyon, mai 2016) sur le site de la Cnlii (cnlii.org).

De manière générale, nous sommes restés tout entier à l'habiter de nos espaces intermédiaires, à l'être-entre dont ces mi-lieux composent le commun dans sa multiplicité - milieu commun, espace et médium à la fois - à tâcher d'en trouver le meilleur usage, celui qui permet d'ouvrir de nouvelles lignes de fuite dans les trajectoires qui composent nos espaces pli selon pli.

La Déviation rassemble des espaces de recherches artistiques. Située à l'Estaque, dans une ancienne usine.



Étude sur le champ et les lieux intermédiaires en région Occitanie - réunions de travail entre acteurs

MONTPELLIER (L'ATELLINE) ET TOULOUSE (LE RING)
2 et 7 février



Pour une nouvelle muséologie des territoires

IRI - 30 mai - Paris



**Colloque
La Culture en Commun(s)**

BRUXELLES - CULTURE & DÉMOCRATIE
7 juin



janvier

février

mars

avril

mai

juin



Reprise des travaux Ministère de la Culture / CNLII sur l'évaluation des lieux intermédiaires

MINISTÈRE DE LA CULTURE - PARIS
Avril



**Rencontre avec le collectif La Luna
« 25 ans de travail artistique »**

LA LUNA - NANTES
13 juin

**Atelier de réflexion
«Rentrée en Friches»**
AMIENS - LA BRIQUETERIE
21 et 22 septembre



Rencontre nationale «La culture se redessine dans les quartiers»
à l'occasion des 40 ans de la
politique de la ville
MÉDIATHÈQUE DE DÉCINES
13/14 novembre



juillet

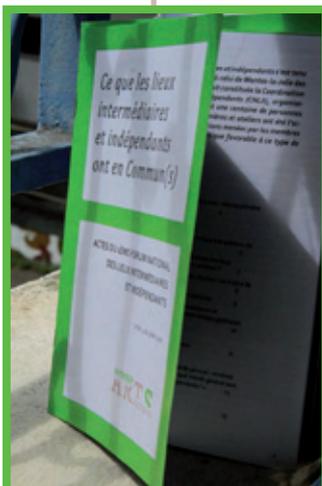
août

septembre

octobre

novembre

décembre



Assemblée générale 2018
LA PAROLE ERRANTE - MONTREUIL
11 décembre

**Edition et publication des actes du
2ème Forum National des Lieux In-
termédiaires et Indépendants**

WWW.CNLII.ORG

Juillet/août

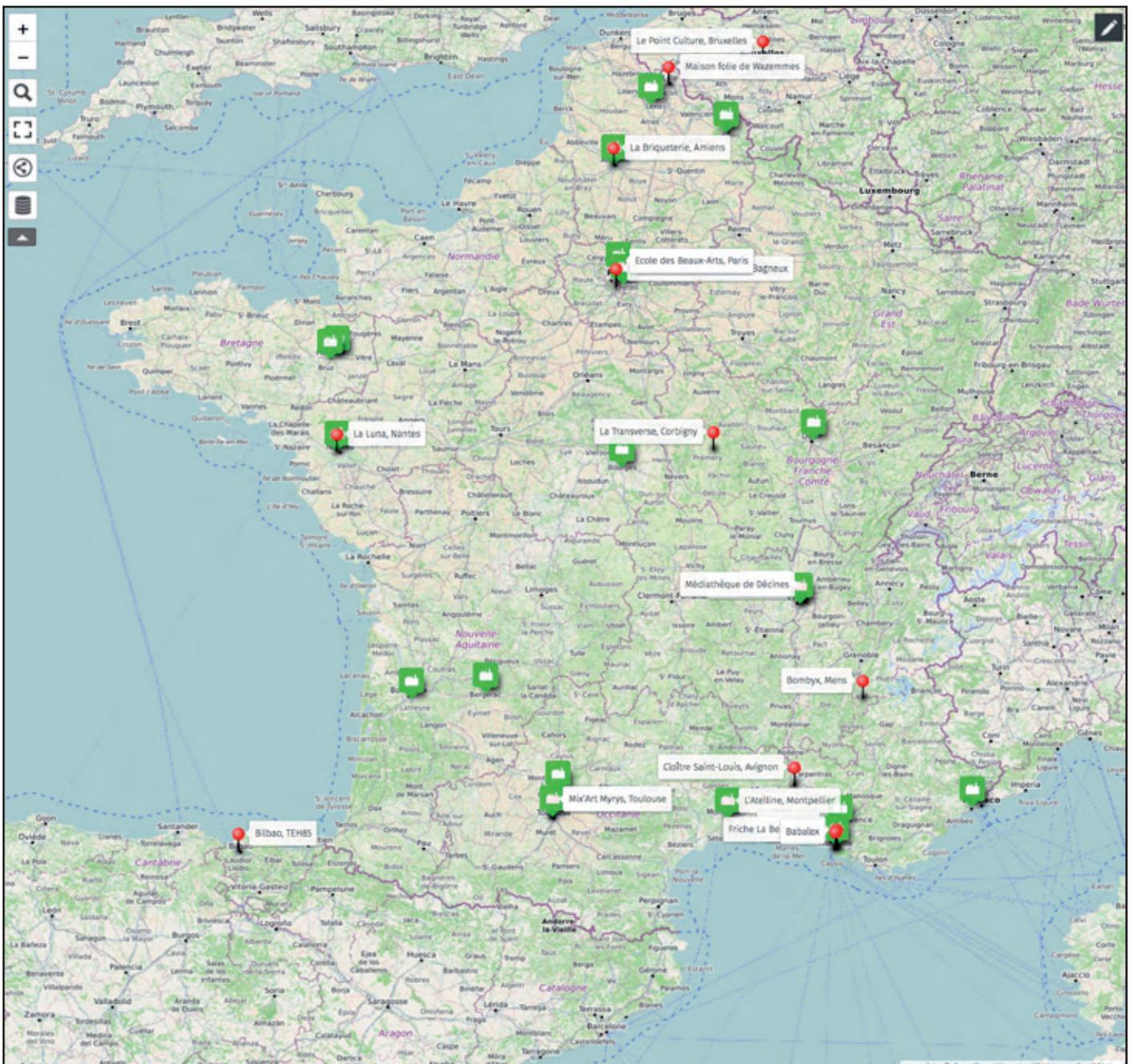
Carte des interventions 2018



Structure membre d' Af/AP



Point de rencontre des interventions 2018



Structures membres d'Artfactories/autresparts

	Lieu / Structure	Référent	Code Postal	Ville
1	232U / Théâtre de Chambre	Christophe Piret	59260	Aulnoye-Aymeries
2	3bis F / Association Entr'acte	Sylvie Gerbault	13617	Aix-en-Provence
3	Abi/abo	Pierre Gonzalez	69003	Lyon
4	L'Âge de la tortue	Sophie Archereau	35200	Rennes
5	Au bout du plongeur	Dominique Chrétien	35235	Thorigné-Fouillard
6	Briqueterie (La)	Sibille Wallois	80000	Amiens
7	Emmetrop	Erik Noulette	18000	Bourges
8	Entre-pont (L') / Le hublot	Frédéric Alemany	06300	Nice
9	Friche (La) / Amin compagnie théâtrale	Christophe Lалуque	91170	Viry-Châtillon
10	Friche Lamartine (La)	Maud Lechevalier	69003	Lyon
11	Friche de Mimi	Luc Miglietta	34000	Montpellier
12	Gare mondiale (La) / Melkior Théâtre	Thomas Demaison	24105	Bergerac
13	Gare au théâtre (La) / Cie de la Gare	Mustapha Aouar	94400	Vitry-sur-Seine
14	Gare franche (La)	Catherine Verrier	13015	Marseille
15	HDVZ (Cie Hendrick Van Der Zee)	Guy Alloucherie	62750	Loos-en-Gohelle
16	Komplex Kapharnaüm / Eureka	Pauline Bance	69100	Villeurbanne
17	Luna (La)	Anne Racineux	44100	Nantes
18	Mains d'oeuvres	Juliette Bonpoint	93400	Saint-Ouen
19	Mix'Art Myrys	Joël Lécussan	31200	Toulouse
20	Musiques de la boulangère (Les)	Nicolas Frize	75010	Paris
21	Pas perdus (Les)	Dorinne Julien	13003	Marseille
22	Pola (fabrique)	Blaise Mercier	33130	Bègles
23	Usinotopie (L')	Pierre Gosselin	31340	Villemur-sur-Tarn
24	Zutique productions	Fred Ménard	21070	Dijon

Membres individuels

	Nom	Prénom	Code Postal	Ville
1	Arnera	Thomas	69003	Lyon
2	Blazy	Laurie	93400	Saint Leu
3	Chevance	Eric	40200	Mimizan
4	Gazeau	Sébastien	33800	Bordeaux
5	Henry	Philippe	75011	Paris
6	Maurel	Lionel	75001	Paris
7	Renard Chapiro	Claude	13003	Marseille





**DÉMARCHES D'ACCOMPAGNEMENT À LA DEMANDE
DE NOS MEMBRES / ACTEURS FÉDÉRÉS / COLLECTIFS
D'HABITANTS**

12-19



LE TRAVAIL DU COMMUN

20-35



PARTENARIATS INSTITUTIONNELS / COLLECTIVITÉS

36-43

TIERS-PAYSAGE DES DIAIRES EN RÉGION

Etude sur les Lieux Intermédiaires & Indépendants en Région Occitanie, réalisée par Artfactories/autresparts, en collaboration avec la CRLII, le COUAC et VialaRue Juin 2017 - Juin 2018

Dans la continuité du mouvement national initié par le forum national de Mantes la Jolie, en 2014, et porté par la CNLII (www.cnlii.org), de reconnaissance et de définition des lieux intermédiaires & indépendants, s'est constituée en région Occitanie une coordination régionale des lieux intermédiaires et indépendants (CRLII), autour de quelques acteurs volontaires.

A la suite de multiples rencontres entre 2015 et 2017, il est apparu aux acteurs l'idée que le tissu de ces lieux et de leurs actions produisait à l'échelle de la Région un ensemble cohérent et dynamique, mais qu'il n'était néanmoins pas bien appréhendé en tant que tel ni par ses acteurs ni par les politiques publiques, en raison de la nature multiple et hybride des pratiques qui le constituent (c'est à dire des multiples disciplines et pratiques impliquées dans ces lieux, mais également de l'hétérogénéité des acteurs, des médias, des formes et des supports auxquelles elles donnent lieu(x), et qui débordent, dans leur manière de se produire, l'organisation du « secteur culturel », la logique de filière, la partition production, création diffusion...).

Artfactories/autresparts a alors proposé à la CRLII d'initier une étude sur les lieux intermédiaires en Région Occitanie, afin de :

- 1) vérifier l'hypothèse de l'existence d'un tel « champ intermédiaire » que constitueraient les intermédiations et les intermédialités produites sur le territoire à travers les pratiques qui se tiennent dans ces lieux, entre ces lieux et qui nouent ensemble leurs acteurs avec leurs divers partenaires d'action ;
- 2) esquisser la composition et les grands traits, les grandes polarités constituantes de ce champ ;
- 3) contribuer à la structuration d'un tel champ à l'échelle régionale.

Périmètre de l'étude

L'étude a pour objet de définir un diagnostic des Lieux intermédiaires et indépendants en Occitanie. Il prend appui sur les 33 structures signataires de la Charte des lieux intermédiaires et indépendants élaborée en janvier 2015 (sur 126 au niveau nationale). A noter la mobilisation régulière de 42 structures ces dernières années en Région Occitanie autour des réflexions portées par la Coordination régionale des lieux intermédiaires et indépendants (CRLII).

Un questionnaire a été adressé le 23 mai 2017 à ces 33 structures pour un rendu attendu le 3 juillet. Comme souvent dans ce genre de travail, la difficulté porte sur la compilation de la donnée et son homogénéité. Nombre des questionnaires ont été adressés en août jusqu'au 2 octobre dernier pour Odradek.

Au final ce sont 21 structures qui ont apporté des réponses, bien que les derniers questionnaires soient les plus incomplets. 18 structures font donc réellement l'objet d'une analyse dans le cadre de cette étude, soit plus de la moitié de l'échantillon.

Tiers-paysage des espaces intermédiaires en région Occitanie

Etude sur les Lieux Intermédiaires & Indépendants
en Région Occitanie, réalisée par Artfactories/autresparts,
en collaboration avec la CRLII, le COUAC et VialaRue
Juin 2017 - Juin 2018

AUTRE[S]P
ARTC
FACTORIES

ESPACES INTERMÉ- OCCITANIE



Contexte

Elle s'est menée dans un contexte marqué par :

- L'histoire des friches culturelles & artistiques, tant pour les acteurs que pour les interlocuteurs institutionnels
- Une évolution au niveau national de l'organisation et de la législation entourant le soutien artistique à apporter par les partenaires publics et les nombreuses consultations ou concertations organisées ces dernières années, au premier rang desquels, l'article 3 – item 14 de la loi LCAP du 7 juillet 2016 : « Contribuer au développement et au soutien des initiatives portées par le secteur associatif, les lieux intermédiaires et indépendants, les acteurs de la diversité culturelle et de l'égalité des territoires » (et notamment la mise en œuvre controversée de la ligne de politique publique « ateliers de fabriques artistiques »)
- Une évolution de la carte territoriale avec l'apparition des Métropoles et la fusion des régions générant de nombreuses interrogations tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des institutions publiques sur les capacités organisationnelles et d'intervention.

Principaux résultats

Les trois traits essentiels que l'étude a permis d'isoler sont :

1) L'existence d'un champ intermédiaire, manifeste dans la multiplication des acteurs, des temporalités et des spatialités dans l'action de ces lieux.

Les pratiques d'espace constitutives de ces lieux se tiennent par-delà les lieux eux-mêmes, à la fois dans le temps et dans l'espace. Elles les précèdent,

les débordent et les perpétuent. L'étude ne permet pas de cartographier les territorialités de ces pratiques d'espace, mais elle laisse apercevoir une extension de ce champ dans des territorialités fines et allongées, bien au-delà du secteur culturel, qui en révèle la nature profondément hybride, et dans un rapport complexe au territoire qui se construit de manière translocale plutôt que global ou local – tantôt entre urbain et rural, tantôt entre très local et très international, dans des modalités qui sont caractéristiques du travail de l'« entre », de ce qui se tient entre, et qu'on peut essayer de caractériser en parlant de travail par le milieu, ou de composition de milieu(x).

2) Un déplacement général du centre de gravité territorial de ces pratiques de l'urbain vers le périurbain et le rural, qui questionne notamment le partage entre Nature et Culture. Ce déplacement est certainement à rapprocher de l'évolution de la disponibilité foncière dans les grandes villes, et plus généralement des enjeux liés au processus de métropolisation. Il est en même temps le vecteur d'une interrogation nouvelle portée par ces pratiques d'espace en direction de l'aménagement urbain, de la pensée de la ville, du faire-ville-ensemble, autour du partage entre nature et culture et de ces conséquences territoriales. Elle est à rapprocher de l'intrication grandissante d'activités de « nature » et d'activités de « culture » dans ces lieux.

3) Une activité économique significative, mais difficile à enregistrer et marquée par des inégalités très fortes entre acteurs, qui renvoient à la fois à la réalité très concurrentielle du secteur culturel et à l'absence de politiques publiques coordonnées en direction de ces initiatives, dont la conséquence est l'absence de régulation efficace des pouvoirs publics sur ce domaine d'activité économique.



PROLONGEMENT DE L'ÉTUDE VERS UNE ÉCOSOPHIE DU CHAMP INTERMÉ- DIAIRE EN RÉGION OCCITANIE

C'est dans la continuité des constats qu'ont permis l'étude présentée ci-dessus, et de la volonté politique qui s'est manifestée dans le cadre de ce groupe de travail qu'Artfactories/autresparts a souhaité proposer sa contribution à la structuration régionale des acteurs de ce champ intermédiaire. Un dossier présenté à la Région Occitanie et au Fonds de développement de la vie associative qui sera le seul à répondre, par un financement restreint, ne permettant pas, à ce jour, le déploiement du projet dans son cadre initial, mais bien une préfiguration de ce travail d'exploration et de récit à venir.

[Extraits du dossier]

Les LIIs répondent d'une logique écologique, ou plutôt écosophique. Avant d'être des lieux, les LIIs sont des milieux : ils tiennent et s'entretiennent depuis le milieu, la solidité du milieu qu'ils arrivent à tisser, plus que par les lieux qu'ils occupent et qui sont souvent en eux-mêmes précaires et changeants. C'est de ce nouage à un milieu qu'ils tiennent leur faculté de persistance, leur durabilité.

Pratiques d'occupation d'espaces se constituant à travers un en-commun, comme milieux, collectifs hybrides (cf Bruno Latour, in « Nous n'avons jamais été modernes ») composés d'acteurs humains et non-humains - une œuvre, un paysage, une pratique, un territoire, un dispositif scénique, des comédiens, des habitants, un lieu abandonné... -, nous avons pris l'habitude de les considérer comme des espaces/projets.

Dans le contexte des lieux intermédiaires, il faut entendre la logique de projet dans le sens particulier de ce qui tient « grâce aux nombreux

rapports que [le lieu] noue avec son environnement. Le projet existe ainsi en fonction de son écologie propre, c'est à dire en fonction de tous les dehors auxquels il se confronte et qui le met à l'épreuve » (Pascal Nicolas le Strat, in « Agir dans une perspective d'intermédiation »).

Ce sont ces nombreux rapports à leur environnement et la capacité – la disponibilité – des ces lieux à intégrer dans le cours de leurs actions, au quotidien, ce qui vient du dehors, qui autorise à considérer ces lieux non seulement comme des lieux, mais également des milieux, et donc à les aborder sous l'angle d'une écologie. Quant aux « dehors » auxquels ces lieux se confrontent, ils se composent selon l'invention de rapports spécifiques :

- un rapport au public, que ces lieux convoquent à différents endroits du processus de création, dans le rapport à l'œuvre et à la pratique artistique qui les sous-tend ;

- un dialogue avec la puissance publique, selon une logique de co-construction, autour d'enjeux non seulement de politique culturelle, mais également d'aménagement du territoire et de développement culturel ;

- une remédiation du rapport entre Culture et Nature, qui en déjoue les clivages institués, manifeste dans les pratiques installatoires, les formes de monstration, d'évènements et les rencontres nouvelles entre art et ruralité que ces lieux favorisent – lieux art & nature, arts du paysage, artistes-marcheurs, land art, art de rue, installation in-situ, intervention dans l'espace public ; dans le souci du recyclage, de la récupération, des logiques de circuit-court, dans la place faite à l'artisanat dans leurs modèles de production ; dans les modes d'alimentation et les pratiques paysannes et de jardinage qui y sont promus ; dans la proximité de leur mode de développement avec celui du « Tiers-paysage », forme du paysage chère à Gilles Clément ;

- un rapport à la sphère privée, à travers la question de l'initiative, de l'entreprendre, à travers les nombreux partenariats que ces lieux nouent

avec les acteurs privés dans leurs actions comme à travers l'économie qu'ils engendrent sur un territoire; dans une logique de rencontre qui procède d'abord depuis le local et dans le cadre de l'ESS, avec des acteurs de l'artisanat, du tourisme, de l'aménagement urbain, dans leur diversité.

C'est sous ces nombreux rapports que nous voulons mettre en lumière l'action des Lieux Intermédiaires, afin de contribuer à la structuration de cette action aux échelles des lieux et du champ qu'ils composent entre eux. A cette fin, nous proposerons aux acteurs un travail de mise en récit des lieux et de leur propre parcours dans ces lieux, selon une logique ouverte, où le processus de travail sera à réinterroger depuis les réalités qu'il rencontre, par l'ensemble des acteurs, et tout au long de son avancement – nous adopterons ainsi pour nous-même cette logique « embarquée », ou logique écosophique de projet que nous croyons correspondre le mieux aux manières de faire de ces lieux et par laquelle nous voulons contribuer à une écologie des Lieux Intermédiaires & Indépendants.

Nous nommons ce travail « intermédiation ». Il sera mené par delà l'opposition entre rural et urbain, selon une approche écosophique du développement des Lieux Intermédiaires en Région Occitanie.

Nous nous appuyerons à cette fin sur l'étude réalisée en 2017-2018 par Artfactories/autresparts, avec la collaboration de la CRLII, dont les premiers résultats nous ont convaincu de la pertinence d'une telle action, car ils ont permis de mettre en évidence :

- Un déplacement du centre de gravité de ces initiatives issues de la société civile vers le rural.
- Une grande hétérogénéité de structuration des espaces/projets
- L'existence d'un champ intermédiaire, par-delà les lieux et les expériences locales, dans l'ensemble des rapports qu'ils tissent entre eux et avec leurs partenaires, à l'échelle du territoire.

Ce travail de mise en récit se fera avec les lieux volontaires, par les acteurs eux-mêmes, à travers des réunions transversales qui seront ouvertes à tous les acteurs d'un lieu, ainsi qu'aux autres lieux intermédiaires participant à la démarche. Il sera alimenté par le travail de recherche de Yola Couder, doctorante à l'UT2J (Université Toulouse Jean Jaurès), au sein du laboratoire LLA Creatis, qui travaille en coopération avec AF/AP sur les lieux d'art indépendant en milieu rural ; pour ceux qui le souhaitent, il pourra se prolonger à travers une participation aux séminaires du programme de formation que co-organise AF/AP avec l'agence culturelle Tertius, et dont la première édition se tiendra au printemps 2019, avec notamment

Jacques Viveret, philosophe spécialisé dans l'ESS. Ces mises en récit seront diffusées via le centre de ressources en ligne d'AF/AP, auprès notamment de la CNLII, et donneront lieu à une rencontre publique de la CRLII, en partenariat avec la Région Occitanie. Elles pourront déboucher, en 2019, sur une publication papier, à travers la réalisation de monographies de lieux, sur le format du livre « In Vivo - Lieux d'expérimentation du spectacle vivant », Editions La Passe du Vent, que nous avons réalisé en 2011 avec le soutien de la DRAC Rhône-Alpes.



Objectifs :

- Aider au développement, à la montée en puissance des espaces/projets relevant du champ intermédiaire en Région Occitanie, en aidant les lieux à penser l'écologie de leurs pratiques depuis le milieu dont ils participent et non seulement depuis la seule dimension micropolitique de la vie du lieu lui-même.
- Structurer le champ intermédiaire entre ces projets, en soutien à la CRLII (coordination régionale des Lieux Intermédiaires et Indépendants en Région Occitanie), dans le respect de l'écologie de ces lieux et de leur logique de projet spécifique.

ARTS DANS L'ESPACE PUBLIC, QUELS TERRITOIRES COMMUNS ?

Ce séminaire s'est déroulé les 17 et 18 octobre 2018 à la Transverse - Scène Ouverte aux Arts Publics | Corbigny (58)

Ce séminaire de deux journées avait pour ambition d'interroger à la fois les démarches de co-construction et de coopération entre lieux et projets culturels dans l'espace public, ainsi que la notion des « communs » partagés dans ces démarches.

Une cinquantaine de professionnels, équipes artistiques, lieux, architectes, des élus, ont participé à ce séminaire et ont échangé, travaillé, confronté des points de vue, des expériences, des projets autour de trois questions centrales : « Qu'est-ce que « faire territoire » ? », « Comment s'organisent les coopérations artistiques et culturelles en lien avec l'espace public ? », « Quel rôle les lieux intermédiaires incarnent-ils aujourd'hui dans le paysage de la création et de la vie culturelle ».

Ce séminaire a été organisé par le lab en partenariat avec La Transverse et Quelques p'Arts, Centre National des Arts de la Rue et de l'Espace Public (07).

Rencontre organisée dans le contexte du projet DAV Massif central et du séminaire sur le développement culturel porté par le lab, partenaire en Bourgogne-Franche-Comté.

Jules Desgoutte, co-coordonateur d'Artfactories/autresparts est intervenu dans la troisième rencontre autour de la question du rôle des lieux intermédiaires. Il y a notamment évoqué la grande famille des communs et les pratiques d'espaces associées à ces lieux, porteurs de transformation sociale.

« Ce qui demeure et ce qui fait demeure, la contribution des lieux intermédiaires portent un rapport à l'espace et incarnent la capacité de transformation que ces communs mettent en oeuvre, pour faire face aux enjeux essentiels dans lesquels on est pris aujourd'hui dans nos modes de représentation et nos organisations physiques et spatiales ».



« LE JARDIN LEVAT : QUEL COMMUN CONSTRUIRE ? »

RENCONTRES À MARSEILLE LES 7 ET 8 DÉCEMBRE 2018.

Cette rencontre constituait le premier événement du projet d'atelier permanent et itinérant « les communs dans la cité » qu'un groupe de chercheurs et d'acteurs, auxquels Artfactories/autresparts s'est associé, a lancé à Marseille. Ce projet d'atelier s'inscrit dans la continuité des rencontres « Les communs, la cité, la ville » qui se sont tenues les 8 et 9 décembre 2017 dans plusieurs lieux de la ville. L'un des objectifs de ces rencontres était qu'elles constituent un moment fondateur d'une dynamique collective de recherche et de débat public à Marseille sur le thème de la cité réinvesti à l'aune des communs. Le projet d'atelier permanent et itinérant ouvert avec cet premier atelier consacré au jardin Levat situé dans le quartier de la Belle de Mai a témoigné du désir de faire vivre cette dynamique collective. Il est le fruit de plusieurs réunions de travail associant chercheur-e-s, enseignant-e-s, artistes, habitant-e-s et membres de collectifs et d'associations.

Artfactories/autresparts était particulièrement impliqué dans la dynamique à travers le collectif les Brouettes, dont plusieurs membres suivent de près les travaux de l'association.

LE JARDIN LEVAT PEUT-IL DEVENIR UN COMMUN ?

Nous proposons de poser la question suivante : le jardin Levat peut-il devenir un « commun » ? C'est d'abord s'intéresser à la spécificité de la ressource. Il s'agit d'une ressource singulière dans un contexte urbain lui aussi spécifique : une terre au passé agricole qui se situe dans un quartier populaire à forte histoire migratoire, la Belle de Mai, une terre agricole qui a jusqu'ici été préservée selon un usage privatif et exclusive par une communauté religieuse. Il s'agissait d'une propriété de la congrégation des sœurs des victimes du sacré cœur de Jésus

qui s'installe en 1841 et cultive le jardin pour une vie en autarcie à partir de cette époque et jusqu'à leur départ en 2016. La mairie de Marseille rachète la propriété à la congrégation. Le jardin Levat est désormais situé en plein cœur du projet urbain « Quartiers libres » basé sur le principe de concertation publique.

D' « affaire privée » d'une communauté religieuse, l'avenir du couvent et du jardin devient l'affaire de la communauté politique, l'affaire de la cité, il relève maintenant de la chose publique. Au cours des différents moments de l'atelier il s'agira de travailler sur le cas du jardin Levat avec en arrière fond la question centrale des possibilités et des conditions sous lesquelles peut s'expérimenter une nouvelle forme de jardin qui ne relève ni du jardin public au sens classique du terme, ni du jardin privatif, mais d'inventer un jardin commun qui prenne dans la cité, là où la tension est centrale entre l'ouverture, l'organisation de l'accès et des usages, la préservation de la ressource et les enjeux sociétaux. Cette question revient à réinvestir l'idée même de jardin, comme celles de biens, de lieux, ou encore d'espace publics. Elle appelle aussi à s'intéresser à la place des habitants dans l'élaboration du projet, à la nature de leur lien au jardin, aux processus d'appropriation du lieu, mais aussi cela renvoie au questionnement sur la gentrification ou encore à celui sur « l'urbanisme transitoire ».



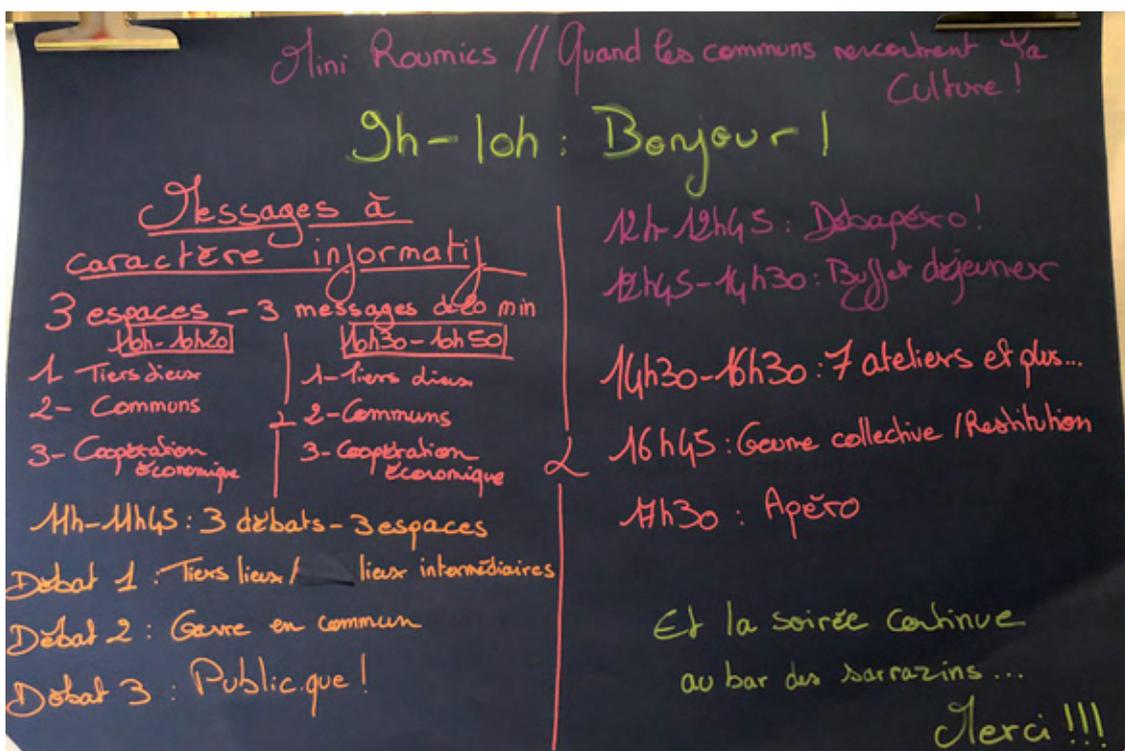
QUAND LES COMMUNS RENCONTRENT LA CULTURE [ET L' INVERSE!]

14 décembre à la Maison Folie de Wazemmes (Lille)

Tous les ans, le collectif Catalyst et l'association ANIS organisent un évènement dédié aux nouvelles formes de coopération à l'heure du numérique : les ROUMICS. Cette année, ces deux acteurs ont voulu croiser leurs actions et réflexions avec celles des acteurs de la Culture... Au programme : - Communs, tiers-lieux, outils numériques collaboratifs, création artistique, gouvernance des collectifs... Une journée pour faire se rencontrer culture et innovation sociale numérique et mutualiser les pratiques collaboratives et les modèles économiques ouverts.

3 grands thèmes : Les Tiers-Lieux et Lieux Intermédiaires, Les modèles économiques de la coopération, Les Communs. rencontrer un réseau cousin, itinérant, en demande d'échanges avec les lieux intermédiaires au niveau national et international.

Artfactories/autresparts y a participé, à la suite des rencontres qui se sont tenues à Amiens, en septembre pour continuer d'alimenter la dynamique en Hauts-de-France dans le cadre de la Coordination Nationale des Lieux Intermédiaires et Indépendants et dans la perspective du prochain Forum National qui devrait se tenir dans le 1er semestre 2019.



LA LUNA [NANTES] 25 ANS DE TRAVAIL ARTISTIQUE...

13 Juin 2018. L'équipe d'Artfactories s'est rendue à Nantes, à l'invitation de l'un de ses membres, le collectif La Luna, visiter l'exposition revenant sur 25 années de travail artistique développé dans les quartiers populaires nantais et ailleurs (1993-2018). «Nomades sous la lune», à l'Atelier, 1, rue Châteaubriand à Nantes.

Permettre de penser et de créer durablement la relation esthétique aux territoires de vie et aux personnes habitantes. Explorer de nouveaux paysages. Construire. Réaliser des formes plastiques, créoles, combinatoires, brutes et audacieuses. Une envie de créer des images et des espaces à vivre sous condition de rencontre. Une envie d'art, d'air, d'expériences. Juste un art nourri des autres. Quelque chose comme une tendre promesse, sauvage.

Par ses projets artistiques in-situ, la Luna privilégie une dynamique qui fait exister l'œuvre en relation avec ceux, pour, et à partir de qui elle a été faite. L'interactivité du fait artistique avec les personnes rencontrées dans les lieux urbains et sociaux investis devient l'élément fondateur du processus créatif, transdisciplinaire et politique, de la Luna.

Lors de cette journée, Fred Ortuño et Jules Desgoutte ont pris le temps de la rencontre avec Anne Racineux, Laure Coirier, Marie-P. Rolland. Un travail de montage son/image est en cours pour en conserver la trace.



PENSER LA CULTURE EN COMMUN[S]

Envisagés comme manière spécifique de gérer une ressource, comme principe politique offrant une alternative au capitalisme ou encore comme l'ensemble des activités citoyennes fondées sur la participation, les communs interrogent les modèles dominants. Aujourd'hui, partout dans le monde, nombreux-ses sont les militant•e•s, artistes, opérateur•rice•s culturel•le•s, développeur•euse•s, juristes, habitant•e•s ou associations qui mettent à l'œuvre les principes de communs, portant une nouvelle manière de travailler, une nouvelle manière de vivre ensemble, une nouvelle manière de faire de l'économie. Faisant suite à la publication du Journal de Culture & Démocratie n°45 – dossier « Friches » et du Neuf essentiels pour penser la culture en commun(s), Culture & Démocratie, en partenariat avec PointCulture, La Maison à Bruxelles et Radio Panik, ont organisé une journée d'ateliers, de rencontres ouverte à tous afin de se saisir de ces réflexions et à les poursuivre dans un contexte de partage de savoirs propre aux pratiques de communs. Artfactories/autresparts y a bien contribué.

Jules Desgoutte, co-coordonateur d'Af/AP y animait un atelier : « Entre travail du commun et pratique d'espaces, le rapport à l'ouvrage dans les lieux intermédiaires »

[Présentation]

Les espaces intermédiaires se distinguent tant des tiers-lieux que des squats par l'insistance qui y est mise sur le rapport à l'ouvrage. Cela a naturellement conduit ces expériences à s'inscrire dans le secteur culturel, et à identifier leurs pratiques comme des pratiques artistiques. Pourtant, ce sont d'abord des pratiques d'espace, et en tant que telles elles appartiennent à la grande famille des occupations d'espace. Leurs expérimentations se déploient dès lors sur trois niveaux : l'art, l'urbain, le politique. Depuis cette hybridité, ces pratiques questionnent les divisions du travail à l'œuvre dans le secteur professionnel de l'art autant que la grande partition entre Nature et Culture. Elles le font non seulement



en tant que lieux, mais en tant que milieux, parce que ces milieux se constituent comme milieux communs, au plus près des notions de tiers-paysage chez Gilles Clément ou de commoning chez Elinor Ostrom.

Culture et Démocratie a publié les actes de la rencontre dans ses Cahiers n°8.

Après une introduction générale à plusieurs voix, la rencontre du 7 juin se partageait en deux temps : un temps en ateliers et un temps en plénière, représentés dans ce numéro des Cahiers par deux « volets ». Pour les « retours sur ateliers » reproduits dans ces pages (volet 1), chaque animateur•rice a été invité.e à livrer un compte-rendu qui s'appuie

à la fois sur sa propre proposition de départ et sur les échanges et restitutions qui ont suivi les ateliers. Ces contributions ne proposent donc pas de verbatim mais restituent en essence, dans une version augmentée, les propositions et discussions qui ont eu lieu lors de la rencontre.

Jules Desgoutte

est coordinateur de l'association ARTfactories/AutrepART(s).

L'association ARTfactories/AutrepART(s)

poursuit l'objectif de « favoriser la mise en œuvre d'un centre commun de réflexion, de recherche et d'action pour la valorisation des projets et des lieux qui organisent leurs pratiques et expérimentations autour de nouvelles [...] relations entre arts, territoires et populations ». ARTfactories/Autre(s)pARTs développe une plateforme de ressources en ligne qui réunit des projets, des lieux, des textes, et des expériences artistiques fondés sur un engagement avec les populations. Au travers de la production de ressources, l'association a pour but de favoriser la visibilité et la lisibilité de ces projets artistiques et culturels. Par l'organisation d'ateliers de réflexion ou par la mise à libre disposition ou la publication d'études et d'ouvrages, ARTfactories/Autre(s)pARTs réunit professionnels du secteur culturel, chercheurs et artistes afin de produire une réflexion sur ces démarches. L'objet de l'association s'articule donc autour du développement d'un espace et d'outils-ressources d'entraide et de coopération pour les lieux ou projets d'art et de culture investis dans des démarches artistiques citoyennes. Convaincue du rôle moteur de l'Art dans la société, ARTfactories/Autre(s)pARTs défend les démarches ou projets de création partagée avec les habitants tout en replaçant la question de la transformation sociale au cœur du débat. C'est un réseau unique d'acteurs investis sur des pratiques artistiques et sociales agissant à l'échelle régionale, nationale et internationale. <http://www.artfactories.net/>

63.

TROIS LIBERTÉS FONDAMENTALES DES ESPACES INTERMÉDIAIRES

« Penser en termes de “milieux communs” nous permettrait-il de formuler, comme étant une revendication forte en écologie politique, l'extension des droits des humains aux conditions de leur existence, aux êtres biophysiques dont la survie est indispensable au maintien du milieu en question ? »

— Ferhat Taylan

« Aspiration sociale transformative : les acteurs sont mus par une finalité qui dépasse la recherche d'un intérêt mutuel [...]. Cette aspiration peut être le développement équitable d'égalité de capacités pour chacun. Cette aspiration renforce la préférence forte pour le futur des acteurs. »

— Geneviève Fontaine

MILIEUX COMMUNS

Les espaces intermédiaires (friches culturelles, fabriques artistiques, lieux intermédiaires, collectifs et squats d'artistes, tiers-lieux culturels...) ⁵⁷ se distinguent des autres tiers-lieux et squats par l'insistance qui y est mise sur le rapport à l'ouvrage. Ces expériences s'inscrivent dans le secteur culturel et identifient leurs pratiques comme des pratiques artistiques. Pourtant, ce sont d'abord des pratiques d'espace, et en tant que telles, elles appartiennent à la grande famille des occupations d'espaces. Leurs expérimentations se déploient dès lors sur trois niveaux : art, territoire, politique.

Depuis cette hybridité, ces pratiques questionnent les divisions du travail à l'œuvre dans le secteur professionnel de l'art autant que la grande partition entre Nature et Culture. Elles le font non seulement en tant que lieux, mais en tant que milieux, parce que ces milieux se constituent comme *milieux communs*, au plus près des notions de *tiers-paysage* chez Gilles Clément ou de *commoning* chez Elinor Ostrom.

INTERMÉDIATION

64. Des espaces intermédiaires à l'intermédiation, il y a un mouvement qui permet le passage de la métaphore au concept : un mouvement d'articulation. L'intermédiation, substantif sans sujet, qualifie des espaces plus que des personnes : on ne fait pas de l'intermédiation. Elle opère. Rapport intransitif, l'intermédiation convoque des sujets et des objets. Elle est la table qui les réunit. Les espaces intermédiaires en tant que tels se constituent *par intermédiation*, à travers elle. Les intermédiations qui les constituent en tiennent les murs souvent au-delà même de la vie d'un lieu, de la pérennité d'un bâti, comme ce qui se reproduit d'un lieu à un autre, dans le cycle régulier qui structure la vie de ces pratiques d'espace : emménager, aménager, déménager.

Les intermédiations issues de nos expériences d'occupation d'espaces, permettent d'articuler à la fois la question du lieu, de l'espace et du champ, comme les trois dimensions de leur effectuation pratique. Depuis des espaces intermédiaires et par leur occupation, les intermédiations donnent lieu, font lieu et tiennent lieu. Mais en prenant la consistance qui les emmène de ce qui a lieu à ce qui constitue, à proprement parler, un lieu, se tenant deux fois dans son histoire et sa matérialité comme objet, les intermédiations déploient en même temps tout autour d'elles un champ qui est constitué par l'ensemble des interactions qu'elles impliquent dans le processus même de se sédimer en un lieu. Depuis un espace situé et depuis la pratique de son occupation, les intermédiations se donnent à elle-même simultanément un dedans et un dehors : un lieu et un champ, dans lequel elles se déploient par polarisation entre des dedans et des dehors. C'est pourquoi on peut dire de la manière la plus générale, que les intermédiations qui traversent les espaces intermédiaires sont des manières d'articuler des dedans et des dehors, et de passer de l'un à l'autre, dans un temps et un espace donné.

57 C'est ainsi que le « rapport Lextraît » avait permis de penser ces expériences d'occupation d'espaces. Ce rapport a été rédigé par Fabrice Lextraît, ancien administrateur de la friche marseillaise La Belle de Mai, avec l'accompagnement du groupe de réflexion Autre(s)pARTs, à la commande du secrétaire d'État au Patrimoine et à la Décentralisation culturelle en 2000 : <http://www.artfactories.net/Le-rapport-Lextraît.html>

La géométrie de ces espaces relèverait d'une science encore à inventer : celle des hétérotopies, telle que l'avait proposée Michel Foucault, il y a pourtant déjà longtemps⁵⁸. Cette science, ce serait l'hétérotopologie. Elle emprunterait à la topologie, la science des nœuds et des limites, deux figures élémentaires : le tore et le ruban de Möbius. Le tore laisse passer un dehors au-dedans, le ruban replie un dedans en dehors. Deux figures donc du rapport entre dedans et dehors, soit comme disjonction – le tore, soit comme conjonction – le ruban.

Pour dire de la manière la plus générale ce travail d'intermédiation comme propriété spatiale, on peut ainsi dire que les espaces intermédiaires sont constitutifs de « milieux (en) communS ». Offrir un dedans et un dehors aux rapports entre chose publique et chose privée, entre artistes et publics, entre amateurs et professionnels, entre urbanisme et culture, entre culture et nature, entre ce qui relève de l'habiter, dans une occupation, et ce qui chemine, ce qui relève de la trajectoire, de la démarche. Offrir tous ces milieux qui partagent l'espace, entre disposition et disponibilité, voilà le propre des espaces intermédiaires.

L'intermédiation donne lieu à des pratiques, ouvre des espaces et constitue des champs de relations entre des personnes et des choses. L'intermédiation agence des personnes et des choses entre elles. Le régime pronominal qui lui correspond le mieux est celui que les Grecs utilisaient sous la forme « *allèlon* » : l'un et l'autre.

« *Allèlon!* », au hasard de l'histoire, a tantôt tenu lieu de cri de joie (« Alléluia ! »), tantôt de cri de ralliement, tantôt de cri de guerre (« Sonne l'hallali ! ») Il a toujours manifesté l'énonciation collective d'un en-commun. « Les uns et les autres », l'espace ouvert par l'intermédiation entre les uns et les autres, c'est ainsi l'espace du commun.

65.

TRAVAILLER, FAIRE & AGIR

Dans les espaces intermédiaires, la discussion sur la **liberté de travailler** vient en premier, car c'est d'actualité – ou devenu inactuel. En effet, le lien de subordination entre l'employeur et l'employé, fondateur du contrat de travail, est sans arrêt remis en cause dans nos lieux à travers la mise en commun de la décision et la pluralité des sujets capables d'y initier, autoriser, décider, commander, organiser, conduire une action. Ainsi le travail tâche de s'y repenser, sans toujours beaucoup de succès, depuis l'établissement d'une nécessité commune. C'est d'ailleurs là la dimension domestique ou privée des espaces intermédiaires, avant même leur dimension commune – leur véritable *économie* : dans sa dimension la plus triviale, la gestion en commun, c'est d'abord la corvée de chiottes. « Notre Maison », disent les occupants de « Lamab », la « Maison à Bruxelles ».

La **liberté de faire** vient ensuite. C'est la plus couramment revendiquée dans nos espaces, car c'est celle que notre époque avance comme justification. « Nous sommes ce que nous faisons » semble lui tenir lieu de *cogito*, au détriment de la pensée autant que de

⁵⁸ Michel Foucault, « Des espaces autres (conférence au Cercle d'études architecturales, 14 mars 1967) », in *Architecture, Mouvement, Continuité*, n° 5, in *Dits et écrits*, 1984, p. 46-49.

l'action. Liberté de faire, entre l'œuvre et l'ouvrage, liberté qui, de manière inattendue, se lève contre toute maîtrise : contre la maîtrise d'ouvrage, ce droit particulier sur les espaces que donne la propriété privée une fois transformée en capital, droit évidemment abusif dont la prédation commence dès lors que l'accumulation de richesses permet à la propriété privée qui en est détentrice d'envahir l'espace public. Liberté qui se lève contre la maîtrise d'œuvre également, dont la compétence légitime la prédation de la maîtrise d'ouvrage, à travers le commerce du savoir à l'œuvre dans l'ouvrage dont elle opère la capture – un art de commande. De manière oppositionnelle, dans nos espaces intermédiaires, cette liberté de disposer des espaces depuis un rapport à l'ouvrage, à travers leur expérience et depuis nos pratiques, a pris pour nom « maîtrise d'usage »⁵⁹.

Que la maîtrise d'usage soit une conséquence de la liberté d'œuvrer indique un déplacement entre ce que nous disons de nous-mêmes et qui nous sommes : appuyée sur un rapport à l'œuvre, cette liberté de *faire* tente imparfaitement de se légitimer des professions qui l'autorisent – artiste, comédien, musicien, architecte, etc... – et de l'ordre esthétique dont ces professions se réclament. Mais l'histoire dont elle est issue comme pratique, et notamment comme *pratique d'espaces*, c'est l'histoire du mouvement ouvrier, dont l'agir politique a tenté de faire jouer la « valeur d'usage » contre la « valeur d'échange ».

66. *Œuvriers*, les espaces intermédiaires hésitent entre la doctrine de l'art pour l'art et la mémoire ouvrière. Leur rapport à l'œuvre est d'abord un rapport à l'espace – occupation de l'espace public, expérimentation urbaine, fabrique de la ville, reconversion de délaissés urbains, etc... –, rapport qui s'inscrit du point de vue esthétique dans les conséquences du tournant spatial⁶⁰ sur les pratiques artistiques de la fin du XX^e siècle. Mais l'appropriation des moyens de production, la propriété commune fondée sur l'usage, l'occupation des espaces de travail et l'autogestion sont autant de modes de l'action politique inventés de longue date par le mouvement ouvrier, comme remède à la transformation des métiers en emplois. Ces pratiques politiques se sont instituées contre le processus qui fait de l'ouvrier un travailleur et de l'ouvrage un produit, contre la captation du savoir lié à l'ouvrage par le *dispositif technique* organisant l'espace de production depuis l'extériorité d'une rationalité abstraite et sans fin, qu'elle soit celle de l'Architecte *ou* celle du Marché – la chaîne et les carnets de commande.

59 La maîtrise d'usage désigne la puissance propre de l'usage en matière d'architecture et de conduite de chantier. Elle s'oppose à la maîtrise d'œuvre et à la maîtrise d'ouvrage dans la mesure où sa capacité et ses savoir-faire en matière de reconversion ou de transformation d'un bâtiment ne sont pas posés *ex ante*, mais résultent de la situation et sont produits à l'usage. Elle est l'expression de la faculté d'auto-organisation de ces communs dans leur rapport à l'espace occupé. Les premières sédimentations du concept de « maîtrise d'usage » remontent au dialogue fécond à Marseille, dans les années 2000, entre les occupants de la friche de la Belle de Mai – artistes, habitants, acteurs culturels, architectes... – au moment de sa reconversion. Claude Renard, comme habitante et militante, et Patrick Bouchain, comme architecte, ont largement contribué à sa diffusion, selon deux acceptions divergentes toutefois. Nous suivons en la matière la leçon de Claude Renard.

60 Le « tournant spatial » ou « *spatial turn* » est un événement de pensée situé dans les années 1970, qui reconfigure largement le champ des sciences sociales comme celui des arts, en reformulant la question du sujet comme toujours d'abord celle d'un corps *situé* dans un espace, puis en examinant les conditions de production de ce sujet – son rapport au savoir, son rapport au pouvoir – depuis son rapport à l'espace. Voir <http://spatial.scholarslab.org/spatial-turn/what-is-the-spatial-turn/>

Si elles permettent de lutter contre le processus qui fait de l'ouvrier un travailleur et de l'ouvrage un produit, alors ces techniques sont autant de moyens efficaces de lutter contre la régression de la liberté de faire vers la nécessité du travail, et il est évident que c'est bien ainsi qu'elles sont convoquées dans les espaces intermédiaires⁶¹, au moment de la mort des grands collectifs de travail et sur le lieu même de cette mort, comme moyen d'organiser une liberté d'action.

La liberté d'agir est la plus menacée par notre époque, elle pourtant qui est censée fonder tout l'écheveau idéologique de notre pouvoir. Au moment où l'art et la culture sont devenus des industries et l'artiste un autoentrepreneur, au prix de sa prolétarianisation en classe créative, l'effort à contre-courant fait par les espaces intermédiaires pour sauver la dimension poétique du rapport à l'œuvre de son devenir-travail se réalise comme reprise de la liberté d'agir inventée par le mouvement ouvrier dans ses pratiques d'espace. Ainsi, la liberté de faire s'érige en liberté d'agir, organisant le passage de l'œuvre à l'espace et du poétique au politique, dans un mouvement contraire au désir-maître du capital économique et culturel, lequel tend à la réduction de l'agir au faire, du faire au travail et de l'œuvre à son produit. La liberté d'entreprendre ! Ce dont on parle le plus, c'est toujours ce dont on dispose le moins.

Le grand problème de la liberté d'agir, en Occident, c'est d'avoir toujours présupposé que la liberté implique une souveraineté dans l'action – souveraineté du sujet qui agit. « Si je ne choisis pas mes actes, je ne suis pas souverain », dit l'homme des Lumières. Mais si les conséquences de mes actes m'échappent, quel sens a cette souveraineté dans le choix qui s'appelle libre-arbitre ? La liberté politique produit des résultats incertains et contradictoires parce que les conséquences des actes résultant du choix des acteurs leur échappent de par la condition de pluralité de l'espace dans lequel elles se déploient : condition de pluralité de l'espace public lui-même d'être constitué d'une relation d'égalité ouverte entre l'ensemble des citoyens, d'où résulte une imprévisibilité des conséquences de toute action s'y trouvant initiée. Or si être libre c'est être souverain, ne serait-ce que souverain de soi-même, c'est à dire maître de ses actions, et donc de leurs conséquences, alors la seule conséquence politique possible de cette conception de la liberté, c'est l'abandon de la condition initiale de pluralité dans laquelle elle s'exprime (« tous les hommes sont libres »), qui implique fragilité et incertitude quant aux conséquences de l'action, pour la réalisation d'une souveraineté dans l'action incompatible avec la géométrie de l'agir en condition de pluralité.

Ce *debors* du politique dans lequel seule peut se réaliser l'exigence de souveraineté propre à la conception rationnelle de la liberté que nous héritons des Lumières dans notre rapport à l'action peut prendre de multiples formes : la solitude de l'*homo economicus*, dont l'intérêt ne le place jamais qu'au milieu de lui-même, l'empêchant à jamais toute composition d'un *milieu commun* ; l'organisation séparée d'un commandement et d'une exécution, qui est au principe de l'institution qui s'appelle « État » et dont la réalisation politique maximale est celle du pouvoir d'un seul – mon-archie. Mais la souveraineté dans l'action ne se réalise jamais mieux que dans la solitude du

67.

⁶¹ Voir la charte de la Coordination Nationale des Lieux Intermédiaires & Indépendants, CNLII : cnlii.org

rapport à l'ouvrage, et non dans l'agir en condition de pluralité qui est le propre du politique. C'est pourquoi, au nom du principe de souveraineté, mais en contradiction avec l'exercice de la liberté d'agir qui le fonde en démocratie, tout gouvernement se fait toujours du dehors. La formation abstraite d'un sujet unique, indivis et rationnel, subsume ainsi toutes les autres catégories d'acteurs dans l'exécution d'un seul agir continûment maîtrisé depuis un commandement unique. Ainsi se rencontrent dans une même conception de la souveraineté les institutions apparemment contradictoires de l'État et du Marché, et s'explique leur tendance présente à la concentration : État *et en même temps* entreprise, c'est la philosophie du président Macron, qui lie au-dedans de ses sujets la mise à mort de la liberté d'agir et de sa condition de pluralité sous une injonction unique : non pas « en marche ! », mais « au pas ! ».

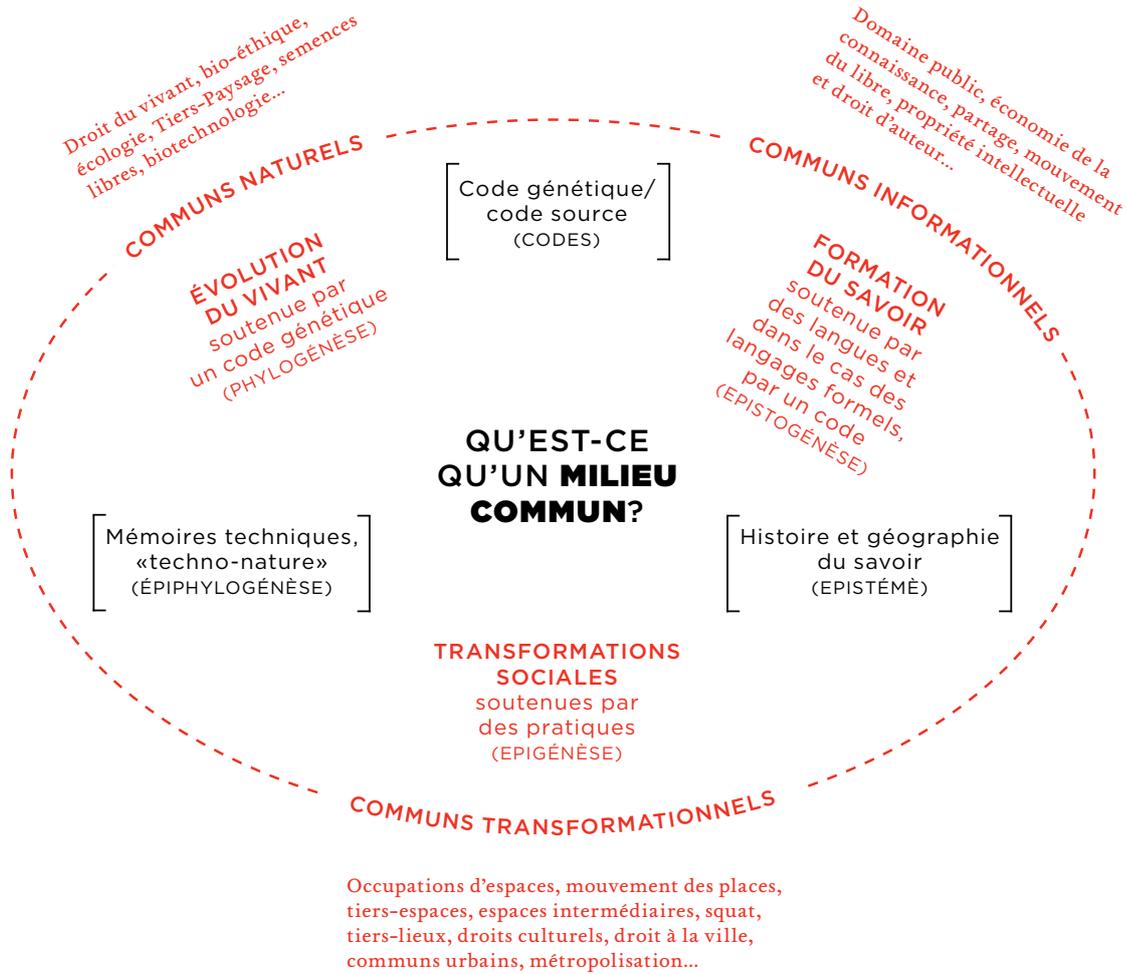
C'est contre une telle conception de l'action, dans laquelle se fondent tant la raison d'État que la rationalité économique et les institutions qui les entretiennent, que se construisent les communS, en tâchant de réinventer les conditions dans lesquelles une action politique est possible, et notamment de réinventer la condition première de pluralité qui fonde l'espace politique lui-même⁶². C'est enfin les conditions spatiales de cette réinvention qu'il est possible d'examiner depuis ce passage d'un rapport à l'ouvrage à un rapport à l'espace, dans les pratiques d'occupation qui constituent ces espaces intermédiaires en communS ; réinvention qu'il conviendrait d'examiner depuis les espaces qu'elles ouvrent autant que depuis l'habiter qu'elles engendrent.

68.

Liberté de travailler, liberté de faire, liberté d'agir : si on ne l'envisage pas selon ces trois modalités de l'action, la liberté ne veut rien dire. Prendre son exigence au sérieux implique de considérer les nouveaux agencements dont le social est lourd et qui constituent l'avenir de nos institutions. On peut le dire autrement : nous devons considérer notre vie culturelle à l'aune de la manière dont ses agents composent les milieux communs, où elle se produit comme ensemble de pratiques individuelles et collectives selon un processus d'extériorisation qui est « la poursuite de la vie selon d'autres moyens que la vie »⁶³. Fragiles et incertains, tissés dans l'étoffe de l'action, mettant en cause le grand partage entre nature et culture, c'est comme espaces de liberté, formes de vie et lieux d'effectuation d'une puissance d'agir que les espaces intermédiaires demandent à être considérés.

62 Voir Hannah Arendt, *Condition de l'Homme Moderne*, trad. Georges Fradier, Calmann-Lévy, 1994 (1958 en langue originale).

63 Comme l'anthropologue André Leroi-Gourhan l'énonçait pour caractériser la relation transductive entre homme et technique. Voir : Bernard Stiegler, « Leroi-Gourhan : l'inorganique organisé », in *Les cahiers de médiologie*, vol. 6, no. 2, 1998, p. 187-194.



69.

[] Médiation

○ Horizon normatif

« RENTRÉE EN FRICHES »

LA FRICHE, L' USAGE ET LA NORME

Atelier #23 à la Briqueterie
Amiens, les 21 et 22 septembre 2018

La Briqueterie, à Amiens, dans le cadre de son programme « Rentrée en friches » et Artfactories/autresparts, dans le cadre de la 23ème édition de ses ateliers de réflexion, ont organisé deux journées de rencontres et de débats autour de la place qu'occupe la norme dans les lieux et les pratiques d'espace.

CONTEXTUALISATION ET PISTES DE RÉFLEXION

La norme, pour les lieux intermédiaires, c'est d'abord l'ennemi. Qu'elle s'incarne sous la figure des règles régissant l'accueil du public - norme ERP - , de l'institution de la propriété individuelle, qu'elle soit publique ou privée, du strict partage entre maîtrise d'oeuvre et maîtrise d'ouvrage qui régit le rapport à la construction et à la reconversion des lieux ou encore dans les lignes 131 et 224 du ministère de la Culture, opérant le grand partage entre la création artistique et l'action culturelle, c'est d'abord dans un heurt que nous allons à la norme, comme ce qui nous empêche. A cette normativité, nous opposons l'usage, nous opposons des manières d'user des lieux que nous occupons, nous opposons des savoir-faire constitués par l'usage, et des usages déposés dans des pratiques. Nous revendiquons un droit d'usage, constitué en commun(S) dans notre rapport à l'espace; nous revendiquons une maîtrise d'usage à côté de la maîtrise d'oeuvre et de la maîtrise d'ouvrage, depuis laquelle opère notre capacité à habiter et reconvertir les espaces que nous occupons. Nous opposons à la valeur d'échange la valeur d'usage des espaces que nous occupons, la-

quelle nous permet de développer nos modèles économiques sur la base d'un engagement réciproitaire fort dans la gestion en commun de ces espaces, garante de leur disponibilité à l'usage.

Pourtant, à penser l'usage seulement contre la norme, nous manquons une partie essentielle de la puissance propre à l'usage. Nous nous amputons d'une partie de notre propre puissance d'agir : la puissance normative des usages eux-mêmes. Dans la tradition du droit romain, la puissance normative du texte prend le pas sur sa forme coutumière - elle s'y substitue, à vrai dire. L'extraordinaire productivité du droit en matière de lois écrites a si bien recouvert la part de l'usage dans la formation même de ce droit que la norme est pour nous devenue synonyme de la règle. C'est là une réduction bien malheureuse, et à s'en contenter, nous nous condamnons à ne pouvoir penser notre propre puissance normative, telle qu'elle s'inscrit dans nos usages, depuis la puissance normative de l'usage lui-même.

Or cette puissance normative est à l'oeuvre dans nos aventures, elle est la source même de nos facultés d'auto-organisation. L'extension rapide, depuis le début des années 2000, de nos pratiques d'occupation d'espaces en commun en est le témoignage le plus direct. Il est, bon an mal an, devenu normal, aujourd'hui, d'aspirer à cette forme de pratique artistique à laquelle nos lieux donnent corps.

C'est à ce titre que le travail mené par la CNLII (Coordination Nationale des Lieux Intermédiaires et Indépendants) est si important. A travers la charte et le référentiel dont se sont dotés les lieux qui en sont membres, cette puis-

***À réduire la norme à la règle,
nous nous condamnons à ne
pouvoir penser notre propre
puissance normative, telle
qu'elle s'inscrit dans nos
usages, depuis la puissance
normative de l'usage lui-
même.***

sance normative de nos pratiques d'espace tâche de se saisir d'elle-même, sous une forme affirmative. En permettant l'inscription de la notion de « lieux intermédiaires » dans la loi, cette stratégie a prouvé son effectivité. On pourra bien sûr objecter à ce sujet que la traduction en droit écrit d'un droit d'usage est d'emblée un changement dans la nature même de la normativité qui s'y exerce, ce qu'illustreraient assez bien les difficultés rencontrées cette année dans le cycle de concertation ouvert par le Ministère sur la question des lieux intermédiaires.

Là est précisément l'enjeu de penser notre propre puissance normative et les modalités spécifiques de son exercice, depuis la communauté de pratiques que nous constituons, dans ses dimensions formelles et informelles, et non seulement dans l'interlocution avec la normativité de la puissance publique. Les possibilités concrètes de mettre en oeuvre cette puissance, voilà le véritable sujet que ces deux journées se proposent de partager.

Nous espérons par là donner suite aux réflexions ouvertes par la CNLII lors de son deuxième forum national, intitulé « Qu'est-ce que les lieux intermédiaires ont en commun(S) ? », et avancer à nouveau dans ce travail de recherche et d'action qu'a engagé Artfactories/autresparts afin d'explorer la contribution spécifique de nos pratiques d'occupation d'espaces au mouvement des communs, mouvement qui constitue peut-être l'évènement politique majeur de notre génération.

Synthèse rédigée par Sébastien Gazeau, publiée en ligne sur artfactories.net, autresparts.org et medium.com

Participants : Joël Lécussan (Mix'Art Myrys, Toulouse), Christian Mahieu (chercheur, Lille), Céline Redureau (Pol'N, Nantes), Fabrice Raffin (chercheur, Amiens), Stéphane Guiral (Les Ateliers du Vent, Rennes), Boris Grésillon (chercheur, Aix-Marseille), Jean-Philippe Lucas (Doc !, Paris 19ème), Pierre Gonzales (Abi/abo, Lyon), Jules Desgoutte (Af/Ap), Juliette Bompont (Mains d'oeuvres, St-Ouen), Thomas Arnera, Julien Belon, Maud Lechevalier (Friche Lamartine, Lyon), Aurélie Gallois Cauchy, Laure Pignon, Séverine Houpin (La Briqueterie, Amiens), Jean-Charles Mougel (La Semencerie de Strasbourg), Hélène Lust (Le 6b), Ghyslaine Thorion (chercheuse, Bordeaux), Céline Redureau (Pol'n - Nantes), Nelson (La Bifurk, Grenoble), Emmanuelle Amann (L'Atelier d'impression Papier Gachette-Strasbourg), Thomas Demestre (L'Uracen, La Madeleine)...

Partenariat logistique > La
Briqueterie



RECHERCHE-ACTION PUBLIQUE / PUBLICS [RAPP] AUTOUR DE L' INTERMÉDIATION

Journée RAPP, le 7 avril 2018
à la Bricologis, Vaulx-en-Verin

Thomas Arnera est chercheur autonome. Il pratique une recherche en friche, une sociologie de plein vent qui s'expérimente et s'hybride avec les pratiques artistiques, artisanales, architecturales et plus largement d'occupations collectives. À la suite de son master en sociologie politique, il rencontre les Fabriques de sociologie en 2015, collectif de recherche ouvert à toutes les pratiques de recherche qu'elles soient universitaires ou extra-universitaires. Il s'associe à ses membres, à la dynamique des fabriques ainsi qu'au laboratoire EXPERICE (Paris 8). Il travaille avec le réseau de lieux Artfactories/outresparts afin de poursuivre son travail sur les lieux intermédiaires. En 2017, il crée le dispositif de recherche-action publique / publics (RAPP) afin de concrétiser une sociologie en résidence et en itinérance sur un circuit de plusieurs lieux intermédiaires sur le territoire du Grand-Lyon. Ce dispositif prolonge et outille une recherche sur le « fait d'occuper » comme une réalité mouvante et en déplacement plutôt que comme un objet de recherche statique.

La RAPP est un dispositif qui vise à réinvestir collectivement l'espace du débat public au sein duquel s'élaborent nos politiques publiques et nos manières de penser l'urbain. Elle est envisagée comme un espace de partage d'expériences visant à favoriser l'affirmation collective, politique et publique de nos

expériences au sein de multiples territoires institutionnels et non institutionnels. Elle est pensée principalement autour d'enjeux d'aménagements et d'enjeux culturels.

La RAPP se constitue comme un espace diffus et intermédiaire, cherchant à faire se rencontrer les publics que nous constituons : habitants, universitaires, artistes, artisans, militants, professionnels de la fonction publique territoriale, du logement, de la culture, du travail social mais également toute personne qui souhaite s'y associer par affinité ou par curiosité. Elle travaillera à se développer dans l'écoute et le dialogue à égalité de reconnaissance des expériences et des uns envers les autres.

LES JOURNÉES RAPP

Plusieurs journées au sein de différents lieux et espaces de la métropole viendront s'ajouter et structurer le dispositif RAPP. Chaque journée pourra être l'occasion d'une construction collective entre les participants qui souhaitent prendre part à l'organisation d'une ou plusieurs d'entre elles et ceux qui accueillent ces journées. En 2018, une première journée s'est tenu le 7 avril à Bricologis.

Le souhait est de passer à un rythme de trois journées en 2019, chacune d'elle se déroulant



dans un lieu différent en lien avec les thématiques de l'habiter, de l'usage et du relogement.

Les journées s'organisent dans un cadre de réciprocité tacite ou chacun peut venir partager son expérience et repartir avec un peu de l'expérience de chacun. C'est le cas individuellement et collectivement, de cette façon la RAPp veillera à toujours respecter les collectifs qui l'accueillent en étant à l'écoute du lieu, de sa réalité et de tous ceux qui prennent part à la journée. Par ailleurs, ces journées donneront la part belle à la spontanéité et à l'inattendu qu'elles sont venues rencontrer dans ces lieux.

Une thématique sera proposée pour introduire chaque journée, souvent en lien avec le lieu qui accueille et qui se présentera de la façon dont il l'entend. L'après-midi est à inventer, en amont ou sur l'instant, selon les sources humaines et les ressources matérielles dont nous disposerons.

Un site internet est en cours de réalisation et permettra de communiquer sur les actions RAPp entre autre : <http://www.defluences.fr/>



COORDINATION NATIONALE DES LIEUX INTERMÉDIAIRES ET INDÉPENDANTS [CNLII]

PRODUCTION DE RESSOURCES, REPRISE DU TRAVAIL AVEC LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET SUIVI DES DYNAMIQUES RÉGIONALES

Le 2e Forum national des lieux intermédiaires et indépendants s'est tenu à Lyon les 12 et 13 mai 2016. Il faisait suite à celui de Mantes-la-Jolie des 28 et 29 janvier 2014 au terme duquel s'était constituée la Coordination nationale des lieux intermédiaires et indépendants, organisatrice de cette nouvelle édition. Réunissant une centaine de personnes venues de toute la France, rencontres plénières et ateliers ont été l'occasion de discuter des réflexions et des actions menées par les membres de la CNLII au prisme d'une actualité politique favorable à ce type de lieux artistiques et culturels.

Les synthèses des différents ateliers et temps plénières ont été rédigées par Sébastien Gazeau. Des retranscriptions orales de 2 ateliers, réalisées à l'occasion du forum et dont les enregistrements sonores initiaux n'ont pu être récupérés, complètent ce premier compte-rendu.

Deux versions au format PDF peuvent être téléchargées. La première est adaptée à une lecture à l'écran, la deuxième à une impression recto/verso pliable (petit livret).

REPRISE DU TRAVAIL DE CONCERTATION AVEC LE MINISTÈRE DE LA CULTURE

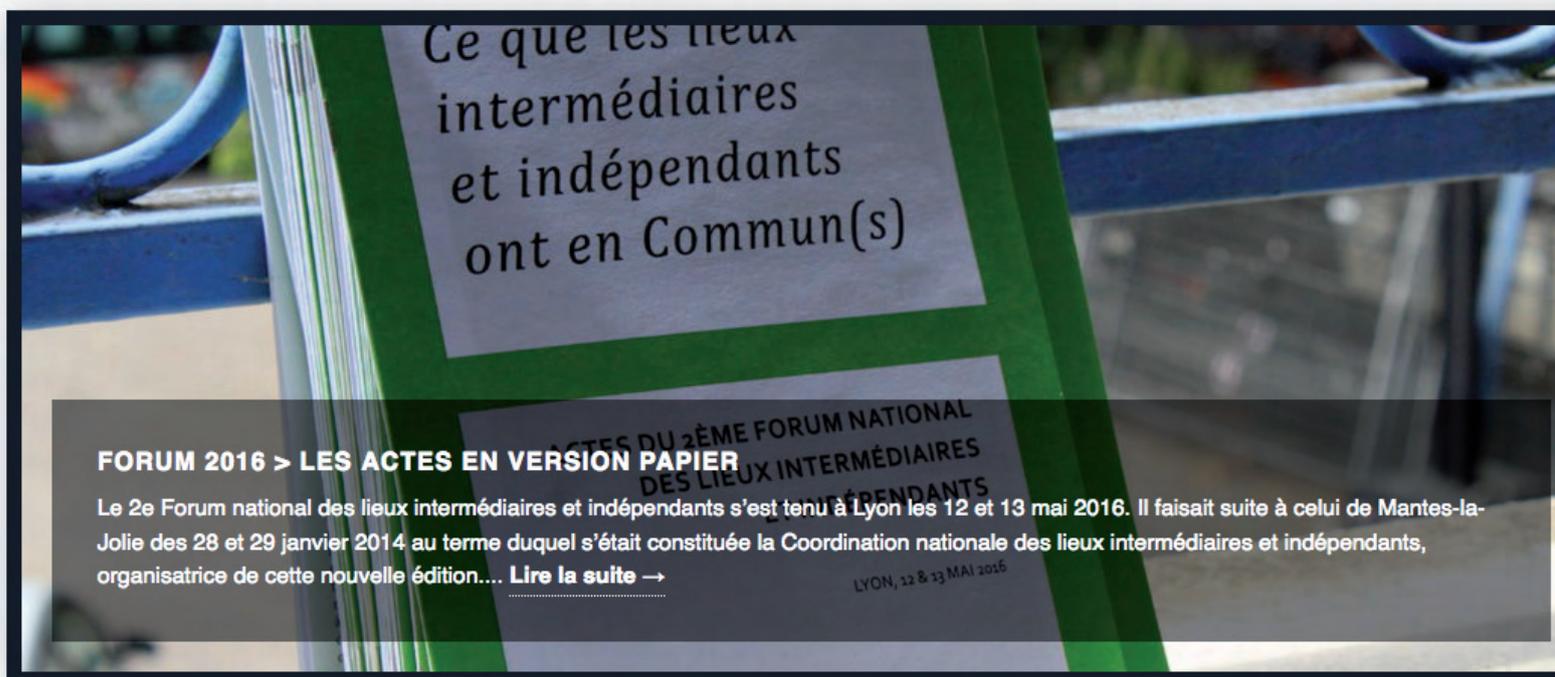
Le 19 juin 2018, à l'invitation du Ministère de la culture, une réunion s'est tenue à la DGCA avec

cet ordre du jour : 1. Typologie des lieux et propositions de contributions des lieux à la mise en oeuvre des priorités ministérielles. 2. Méthodes de mesures d'impact de leurs actions. 3. Identification des freins à leur développement.

Au cours de cette réunion, la DGCA a pris acte du travail mené par la CNLII à travers sa charte et a proposé de considérer les engagements qu'y prennent les lieux intermédiaires comme constituant une typologie satisfaisante de ces lieux.

Après avoir insisté sur le rôle de référentiel comme complément à la charte, en tant qu'espace de caractérisation des lieux et des pratiques, et avoir proposé de parler plutôt de topologie des LII que de typologie, les participants en ont validé le principe.

Sur les mesures d'impact, la DGCA a proposé une dizaine de critères d'évaluation. Ce sont les problèmes des méthodes de repérage et d'évaluation qui se sont posés alors. Af/ Ap a proposé de réfléchir à des méthodes d'évaluation dont les critères seraient co-produits par les acteurs et la puissance publique, en situation, depuis le terrain (évaluation contributive, auto-évaluation, co)élaboration des critères...) et insisté sur l'importance de reconnaître d'abord le déjà-là, le travail déjà fait sur le terrain.



FORUM 2016 > LES ACTES EN VERSION PAPIER

Le 2^e Forum national des lieux intermédiaires et indépendants s'est tenu à Lyon les 12 et 13 mai 2016. Il faisait suite à celui de Mantes-la-Jolie des 28 et 29 janvier 2014 au terme duquel s'était constituée la Coordination nationale des lieux intermédiaires et indépendants, organisatrice de cette nouvelle édition... [Lire la suite](#) →

Les freins au développement des Liis : le fonctionnement au projet et à l'année a été la première difficulté énoncée. Les participants se sont entendus sur l'idée d'examiner comment on pouvait favoriser le développement de conventions pluriannuelles de fonctionnement en direction des lieux. A ensuite été évoquée, la limite de l'aide aux lieux, pour pointer la persistance de ces initiatives bien au-delà des lieux qu'elles occupent, de manière plus ou moins durable. Le cycle «emménagement/aménagement/déménagement» doit être considéré dans sa globalité et il s'agit de penser une politique qui vienne aider non les lieux mais l'écosystème formé par ces pratiques, dans sa persistance. Ces problématiques ont surtout semblé être entendues par le ministère à travers le prisme de deux questions : celle de la permanence artistique sur les territoires, et celles des «zones blanches» identifiées par le programme «Culture près de chez vous», où l'absence d'équipements culturels justifierait particulièrement le développement ou le soutien des lieux intermédiaires.

Puis ont été abordés les problèmes normatifs et juridiques. Af/AP a suggéré que l'Etat porte une réflexion sur les contextes dans lesquels se réalisent ces occupations d'espaces et propose, notamment en direction des collectivités, des outils permettant de faciliter la mise en place de ces expériences (convention d'occupation, normes de sécurité,

baux, accueil public...) et d'accompagner ainsi leur reconnaissance sur le terrain.

Participation à Avignon à la rencontre «Culture & Economie sociale et solidaire, la troisième voie ?» avec Laurence Tison-Vuillaume, directrice de cabinet. Il y a notamment été question du lancement de l'expérimentation d'une nouvelle méthode de gestion des fonds en Nouvelle Aquitaine et en Bretagne, avec un fonds globalisé mélangeant les lignes de l'action culturelle et de la création artistique. S'adressant à tout type d'acteurs, l'attribution de ces fonds sera dépendante d'une «mesure d'impact» du travail réalisé sur le territoire, selon trois grandes lignes : l'accueil en résidence, le partage avec le public, le projet de territoire.

Le lendemain, à la rencontre organisée par l'Ufisc à Avignon le 13 juillet (ISTS) intitulée «Renforcer les dynamiques des lieux intermédiaires», Pascal Perrault (DGCA) précisera qu'il «s'agit de permettre aux lieux intermédiaires et aux initiatives de la société civile de lutter à armes égales (sic) contre les labels et les institutions culturelles». Il apparaît que l'intention du ministère est de réorienter les politiques publiques en direction du spectacle vivant dans le sens du partage et du lien social, avec une mobilisation de l'ensemble des acteurs. Difficile à cette heure d'affirmer que les moyens mis en oeuvre seront à la hauteur de l'enjeu. L'évidence

est que le travail de la Cnlii, la charte et le référentiel notamment, continue à être l'élément le plus concret et le plus structurant sur lequel nous pouvons nous appuyer pour ce dialogue. Nous avons convenu, avec les autres organisations partenaires que le premier enjeu était de poursuivre le travail de structuration des lieux intermédiaires, à l'échelle régionale, sans chercher pour autant à donner un modèle unique, que ce soit pour l'organisation ou pour la délimitation de ces dynamiques.

Le 13 septembre 2018 à la DGCA, un nouveau temps d'échange était organisé afin de valider la «proposition de méthode d'évaluation des Lieux intermédiaires» définie par la DGCA, dans la perspective de l'ouverture d'une phase d'expérimentation d'un dispositif de financement auquel pourraient avoir accès ces lieux, en région Bretagne et Nouvelle Aquitaine, et qui serait fondé sur une «évaluation de l'impact territorial des lieux». Le fait que la charte et le référentiel aient été adoptés constitue l'acquis le plus important. Non pas tant pour ce que contient la charte mais parce que cela valide un procédé (qui peut être continué ou reproduit) : l'enregistrement par la puissance publique d'un ensemble de règles constituées dans un processus d'auto-organisation, par une communauté d'acteurs, autour de la constitution de communs. Pour la suite de ce processus de concertation et dans la perspective de la phase d'expérimentation qui va s'ouvrir en régions, il nous semble essentiel, suite à cette réunion du 13 septembre de veiller à deux choses :

- 1-éviter les verrouillages de ces dispositifs qui pourraient produire les entrées «artiste», «lieu» et «zone blanche»;
- 2-coordonner l'organisation d'un troisième forum des Lieux Intermédiaires et indépendants en 2019 avec cette expérimentation sur deux territoires, de manière à impulser une dynamique de co-construction forte entre l'Etat et les lieux intermédiaires.

Sur l'aspect «territorialité», Af/Ap, lors de cette réunion a indiqué ses réserves sur cette approche de «zones blanches» et tâché de faire valoir plutôt une entrée par la diversité des publics, quel que soit le territoire - parce que nos lieux se rapportent au public autrement et pas seulement à d'autres endroits que les institutions publiques classiques et parce qu'il existe des publics éloignés de l'offre culturelle des institutions publiques en centre ville de la même façon que dans les quartiers ou en milieu rural.

La logique d'un conventionnement pluriannuel d'objectifs, autour non pas d'un projet mais

d'une action globale, sera adoptée. De manière générale, l'idée que le fonctionnement au projet et à l'année grève la dynamique de ces lieux a été entendue par le Ministère, ce qui est une première.

Le ministère a retenu la suggestion que nous lui faisons à Avignon d'une logique d'auto-évaluation mais se propose de la mettre en oeuvre sous une forme encore assez floue, doublée par ailleurs d'une évaluation par les experts Drac, de sorte qu'une telle «auto-évaluation» pourrait rapidement se réduire à une production de données sur les lieux par les acteurs eux-mêmes de manière bénévole. Et ceux qui auront les capacités de cette production de *data* seront évidemment avantagés. Af/Ap a proposé de réfléchir à des méthodes d'évaluation dont les critères seraient co-produits par les acteurs et la puissance publique, et au financement et à l'accompagnement de ces processus d'auto-évaluation.

Le lendemain, Pascal Perrault allait à la Drac de Bretagne, pour préparer le lancement de la phase d'expérimentation. Af/Ap lui a transmis quelques documents pour l'occasion (carte des membres de la Cnlii dans cette région, contact du collectif Hybrides, initiative en cours de structuration régionale des Liis en région Bretagne).

SUIVI, APPUI ET RECENSEMENT DES DYNAMIQUES RÉGIONALES

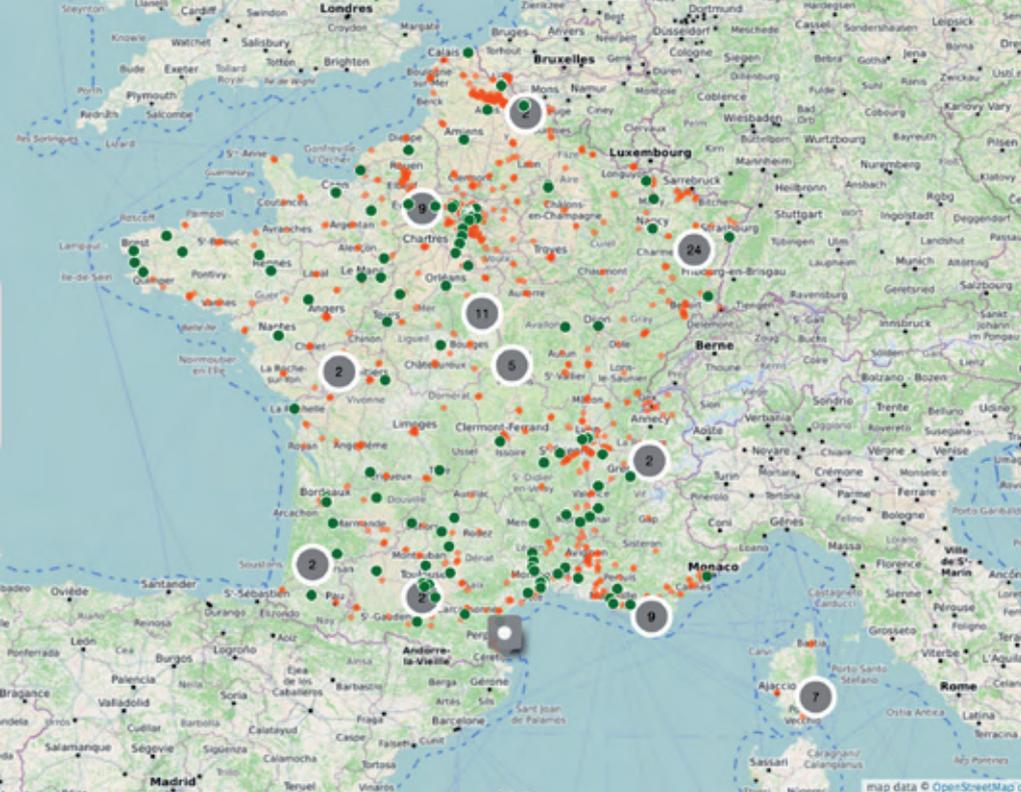
Auvergne-Rhône Alpes

À Lyon, un groupe d'acteur réfléchit aux enjeux de relogement de ces expériences, dans le cadre des nouvelles pratiques d'occupation temporaire, en appui sur les Fabriques de Sociologie. Ainsi, la friche Lamartine travaille sur la traduction d'une charte d'usage écrite par *l'Asilo*, à Naples, et qui, dans l'esprit du mouvement des *Beni Comuni* italiens, permet la reconnaissance par l'autorité publique de la communauté des occupants de *l'Asilo*, à travers les règles d'usage qu'ils se sont donnés à eux-mêmes, au nom d'un droit d'usage civique, et hors de toute autre structuration juridique.

Hauts de France

À Amiens, la Briqueterie lance un cycle de rencontres inter-friches, construit sur des échanges artistiques, des temps de rencontre et un travail de réflexion.

À Lille, le collectif Catalyst, réseau de Tiers-lieux, se demande comment ouvrir leurs espaces aux acteurs culturels ; en parallèle, le ré-



Rapprochement cartographique entre le référencement des lieux de la Cnlii, la répartition des quartiers culturels prioritaires et les quartiers politique de la ville

- Quartier politique de la ville
- Lieu intermédiaire (cf. cnlii.org)
- 24 Quartiers culturels prioritaires

Région Centre

Suite aux Etats généraux de la Culture, en région Centre, une trentaine de lieux intermédiaires se sont rassemblés pour proposer de co-construire une politique de coopération sur le territoire;

Région Occitanie

L'étude menée par Afap avec la Coordination Régionale des Lieux Intermédiaires et Indépendants (CRLII) a permis de mettre en évidence l'existence non seulement de lieux et d'espaces, mais également d'un champ intermédiaire, traversé par de fortes inégalités sociales et spatiales. Elle invite à penser une écologie des lieux intermédiaires et se propose aujourd'hui pour le faire d'interroger plusieurs frontières : celle entre culture et nature, celle entre rural et urbain, celle entre Catalogne et Occitanie, en constituant une biothèque de ces lieux à une échelle interrégionale.

Région Bretagne

En Bretagne, le réseau Hybrides, qui s'est constitué suite à une concertation sur les droits culturels organisée par la région Bretagne, porte une dynamique de structuration des lieux intermédiaires en région, et, à l'occasion de l'expérimentation initiée par le ministère en collaboration avec le groupe de travail sur les Lieux Intermédiaires et Indépendants, s'est proposé enfin d'accueillir le troisième forum en 2019...

Région Nouvelle Aquitaine :

La coopérative des tiers lieux rassemble plus de 200 adhérents (dont 40% ont une entrée culturelle) et a réalisé une étude régionale. <http://coop.tierslieux.net>

seau 50° Nord s'efforce de structurer le champ intermédiaire des acteurs arts visuels régionaux; tous ces acteurs se reconnaissent dans le mouvement des communs.

Provence Alpes Cote d'azur

À Marseille, un atelier permanent à l'intersection d'une démarche universitaire et d'actions de terrain a pris forme, qui s'intéresse aux différentes formes que prennent les communs dans les pratiques d'occupation d'espace, à l'échelle de l'agglomération, en même temps que la Ville de Marseille mène un travail de veille et de repérage des lieux intermédiaires sur son territoire et se demande s'il ne faudrait pas considérer la centaine de lieux intermédiaires qu'elle a ainsi recensés comme formant le plus gros équipement culturel de la ville ;

Ile de France

Actes if, en Ile de France, se confronte à la problématique de la métropolisation dans le cadre du projet d'aménagement urbain «Grand Paris». Si l'urbanisme transitoire a fait revenir la question des friches culturelles dans le débat public, c'est au bénéfice de formes de captations très préoccupantes des pratiques des lieux intermédiaires et indépendants, largement dirigées vers des fins de sécurisation et de valorisation du foncier. En parallèle, des acteurs tâchent de trouver des réponses collectives à cette situation nouvelle. Par exemple, Mains d'Œuvres avec la SCIC «La main 9-3.0», une foncière solidaire créée pour permettre aux lieux et aux initiatives locales de se soustraire à la prédation du promoteur en devenant propriétaires en commun ;

IRI-INSTITUT DE RECHERCHE ET D'INNOVATION

POUR UNE NOUVELLE MUSÉOLOGIE DES TERRITOIRES

Depuis l'année 2017, Artfactories/autresparts participe au séminaire de muséologie porté par l'institut de recherche et d'innovation (Centre Pompidou) intitulé «*Pour une nouvelle muséologie des territoires : expérimentation muséale et contributions citoyennes*». Cette année encore, plusieurs rendez-vous en mode table ronde ont permis d'aider à penser les dynamiques en lien avec les problématiques de la muséologie. Nous reproduisons ci-dessous la synthèse réalisée par Victor Drouin, chercheur et consultant indépendant, chargé d'étude pour l'Iri, de la table ronde où intervenait notamment Jules Desgoutte, co-coordonateur d'Af/AP le 30 mai 2018.

S'inspirer des Lieux Intermédiaires et Indépendants et des Mouvements de repaysannisation

La dénomination de Lieux Intermédiaires et Indépendants émerge en même temps que la CNLII (Coordination Nationale des Lieux Intermédiaires et Indépendants) dans la continuité du Rapport Lextrait sur les Nouveaux territoires de l'art, à l'occasion de la réunion de 140 lieux à Mantes-la-Jolie en 2015. Elle regroupe un réseau de lieux expérimentant de nouveaux rapports entre art et société, fondés sur l'idée de la nécessité d'une permanence de l'art dans la vie de la cité, dans le cadre d'une urgence poétique et politique de réappropriation de l'espace commun. Ils sont alors pour la plupart dans des stratégies d'occupation illégales de bâtiments inoccupés dans des centres urbains prospères ou d'espaces délaissés sur d'anciennes friches industrielles. Comme l'a souligné Jules Desgoutte, il n'existe pas, ou très rarement, de projet en amont qui définit les modalités ou contenus du lieu. Il y a construction d'un commun à partir de l'occupation du lieu et des usages qui s'y produisent. La communauté s'élabore autour d'usages multiples, dans un rapport collectif à l'espace et selon une logique de participation aux frais et au fonctionnement du lieu.

Quant aux mouvements de repaysannisation, présentés par Lothaire de Galzain, ils désignent aussi des lieux d'expérimentation d'une grande diversité qui ont en commun de développer de nouveaux modes de vie en milieu rural. Ils sont fondés sur le besoin d'une réconciliation des ordres écologiques, économiques et culturels. Ils se caractérisent par un rapport fort à l'action et collectif à l'ouvrage dans une dynamique de réappropriation des savoir-faire (permaculture, ébénisterie, élevage, fromagerie, charpenterie, maçonnerie, etc.), des savoirs vivre et

des savoirs théoriques. Les activités liées à la culture, que ce soit l'agriculture, la vie en commun et ou les arts en tout genre (y compris culinaires, thérapeutiques, etc.), y participent indissociablement d'une manière d'habiter le territoire et de vivre ensemble qui donne du sens au quotidien par la mise en œuvre concrète de moyens de résilience écologique. Ces lieux sont marqués par une multiplicité d'usages avec une forte prédominance agricole. Comme Lothaire de Galzain l'a précisé, leur implantation réelle sur le territoire suppose généralement, une faible notoriété (peu de temps à accorder à la communication) et implique une relative indépendance vis-à-vis de la puissance publique, qui est souvent d'ailleurs davantage le fait de convictions politiques attachées à l'autonomie.

Grâce aux interventions de Jules Desgoutte et de Lothaire de Galzain, une multitude d'éléments sont ressortis du rapprochement de ces dynamiques et de leurs conceptions avec les problématiques de la muséologie. Nous les rassemblons ici sous trois grandes idées : le renversement de l'approche du patrimoine par les communs, la logique de sauvegarde et d'entretien du patrimoine au travers de l'usage, l'opposition constructive et l'action concrète comme levier de mobilisation pour l'initiative communautaire et l'expérimentation. Cela a par ailleurs mis en lumière à quel point les musées étaient loin d'être les seuls opérateurs de leurs fonctions.

1. L'approche par les communs offre une autre ligne d'appréciation du patrimoine en inscrivant à l'origine du processus patrimonial non plus la question de la valeur (valorisation patrimoniale) mais celui de sa gestion. Un commun est une ressource partagée (eau, montagne, connaissance, paysage, bâtiment, savoir-faire, etc.) par une communauté qui en assure collectivement la gestion et la pérennité, autant que l'accès à tous les membres. Le terme désigne à la fois la ressource partagée et le mode de gestion de cette



entre les objets et les corps qui empêche que les usages transforment les choses, dans l'incertitude où transformer reviendrait peut-être à abîmer. L'usage d'une chose est intéressant dans la mesure où il ne se laisse pas caractériser, il est impersonnel, multiple et mouvant, décidé par le ou les usagers en fonction des nécessités. L'usage n'est donc pas un service, qui lui a été défini en amont pour un utilisateur préalablement ciblé (user-experience, conception participative centrée sur l'utilisateur, etc.) à partir d'un besoin pré-supposé. Par ailleurs, l'usager est de fait considéré comme

ressource¹. Ce qui est au centre ce n'est pas l'évolution d'une valeur initiale donnée ou le dévoilement d'une valeur inestimable qui serait enfouie, mais le mode de gestion collective de cette ressource, en tant qu'il produit du lien social et articule des existences au travers de pratiques que rendent possible le partage de la ressource. Ce mode de gestion est fondé sur la participation, au sens où il est le fruit de la décision collégiale entre les usagers. Ce pourquoi l'organisation fonctionnelle des lieux mentionnés ci-dessus a souvent trait à des formes horizontales et autogestionnaires. L'approche du patrimoine par les communs ne pose pas qu'il n'y a pas de valeur, elle pose que la valeur émerge autrement lorsqu'elle n'est pas caractérisée comme telle. En écartant la valeur, on réinvestit la pluralité des formes sociales et économiques en jeu dans la gestion d'une ressource. De plus, alors que la valorisation repose toujours de manière plus ou moins implicite et avouée sur la perspective d'une plus-value, celle des communs vise la perspective d'un accès à la ressource raisonné et profitable pour tous². L'action et l'éthique du musée local de la nouvelle muséologie des territoires a beaucoup à voir avec cette approche.

2. L'approche du patrimoine par les communs ouvre également à une logique de sauvegarde fondée sur l'usage et la pratique (par contraste avec la logique dominante de conservation qui opère par le maintien sous verre). En effet, d'un point de vue juridique, le geste des communs consiste à réapprécier les faisceaux de droits distincts qui caractérisent le droit de propriété – l'usus (droit d'usage du bien), le fructus (droit de tirer les fruits du bien) et l'abusus (droit d'aliénation du bien) – et, plus précisément, à mettre entre parenthèse la question de l'aliénabilité, pour s'intéresser premièrement à la question de savoir qui a le droit d'usage et de gestion du bien. Comme l'a souligné Jules Desgoutte, le musée et le patrimoine sont fondés sur l'inaliénabilité, ce qui produit un geste tout à fait différent, car l'inaliénabilité induit une interdiction d'usage ou, en tout cas, une séparation

le détenteur d'une maîtrise d'usage, en d'autres termes, sa parole est donc légitime, ce qui signifie aussi qu'il est reconnu qualifié pour agir, ou du moins que les qualifications nécessaires découlent naturellement de l'expérience d'usage et ne nécessitent pas forcément une formation en amont. Ici la reconnaissance ne fonctionne pas par le statut : l'autorité procède de la compétence et non des fonctions. La traduction de ces idées pour les musées est abordée plus loin, mais disons brièvement que cela reviendrait à : reconnaître le droit des usagers à définir les usages des lieux, organiser les services et revoir la gouvernance de l'institution autour de l'accompagnement des usagers du musée.

3. Enfin, les LII et les mouvements de repaysannisation nous renseignent sur les éléments qui peuvent favoriser la mobilisation d'une communauté : notamment une opposition constructive à une situation de crise, ainsi que l'action concrète et collective pour y remédier. Les initiatives citoyennes qui émergent depuis des questions politiques, sociales et écologiques. Elles présentent une forte dimension oppositionnelle mais surtout une forte préférence pour le futur, et se caractérisent par un rapport privilégié à l'action et à l'expérimentation, avec la ferme volonté d'apporter rapidement des solutions concrètes et locales à des problèmes d'ordre global. Comme l'a formulé Jules Desgoutte, la raison d'être de ces lieux est avant tout un désir d'avoir lieu. Ils partent d'une initiative collective et d'une décision endogène. L'action s'effectue la plupart du temps selon un rapport collectif à l'ouvrage, au travers duquel s'opèrent des transmissions de savoirs et des montées en capacités des personnes impliquées qui, prenant par ailleurs des responsabilités dans la réalisation de l'ouvrage, gagnent également en confiance personnelle et en estime de soi. Si les personnes s'engagent dans ces dynamiques et dans ces projets, c'est parce qu'ils sont porteurs pour eux-mêmes, car ils s'y réalisent avec les autres, mais aussi parce qu'ils y trouvent l'accomplissement de valeurs plus hautes que l'ouvrage lui-même, car ils sentent qu'ils y réalisent un projet de société, autant dans le processus que dans le résultat.

1 > Alors qu'il est parfois taxé d'utopique, il s'agit en réalité d'un modèle économique historiquement situé avant d'être devenu une revendication politique.

2 > Ce qui suppose bien-sûr un ensemble de droits et de devoirs, imposant notamment des restrictions d'accès et des conditions d'entrée et de sortie du commun

FORUM ENTREPRENDRE DANS LA CULTURE

ENTREPRENDRE LES COMMUNS ARTISTIQUES ET CULTURELS

Organisée par le ministère de la Culture*, la 4e édition du Forum Entreprendre dans la Culture s'est tenue du 30 mai au 1er juin 2018 à l'École nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris et à l'École nationale d'architecture Paris-Malaquais. Af/Ap s'y est rendu le 30 mai entre 9h et 13h pour participer à une rencontre/débat sur le thème «Entre-prendre les communs artistiques et culturels : comment soutenir et développer des espaces urbains en communs pour permettre un vivre ensemble artistique et culturel».

Les acteurs des lieux collectifs, intermédiaires ou indépendants développent des modèles d'organisation en commun toujours propre au lieu, composant avec la diversité des pratiques, des usages et des usagers. Ces modèles d'organisation sont porteurs d'innovation parce que leur fonctionnement favorise la délibération collective, ils tâchent de prendre en compte les besoins et les aspirations d'une diversité des artistes, artisans, équipes professionnelles, amateurs qui font la fécondité de

ces espaces. Comment valoriser l'inventivité de ces modes de coopération solidaire pour un « entre-prendre » en commun ? La richesse de ces expériences urbaines collectives est remise en question par la pérennité relative des lieux d'accueil. Il est nécessaire, pour les préserver et les promouvoir, de penser des occupations stables des lieux, que les acteurs mettent tant d'énergie à faire vivre, et qui sont nécessaires à la vitalité artistique et culturelle d'une ville. Comment bâtir en commun des foncières culturelles solidaires ?

Modérateurs :

Luc de Larminat, directeur, Opale et CRDLA Culture

Laurent Vergnaud, co-directeur artistique du Collectif12 et co-président, Actes-If

Réécouter cette table-ronde :

<https://www.sondekla.com/user/event/8987>





Artfactories/autresparts, c'est effectivement un espace de réflexion à partir de ces pratiques et dans le but de dégager un peu les savoirs qui se construisent autour d'elles, à travers elles. Af/AP a globalement accompagné ce mouvement en France depuis les années 2000 et avec notamment cet épisode important qui a été le rapport Lextrait, qui avait pensé ces espaces et les pratiques qui se tiennent comme espace intermédiaire, et à partir duquel ensuite on a toutes sortes de développements qui aujourd'hui ont permis l'apparition de cette notion de «lieux intermédiaires et indépendants», via la Cnlii, la coordination nationale des lieux intermédiaires et indépendants qui est née à Mantes-la-Jolie au collectif 12 en 2014 et qui a permis de réunir 150 de ces expériences sur le territoire.

C'est pas singulier en tant que c'est vraiment au dessus de tout le reste et que ça mérite d'exister plus que tous les autres. C'est singulier juste parce que c'est «tel».

Il a toujours été très important dans ces histoires de clamer quelque chose qui était de l'ordre de la **singularité de l'expérience**. Mon expérience est unique, elle a lieu et cet «avoir lieu» dans son caractère singulier est essentiel et c'est vrai que c'est quelque chose de très important. Ça a à voir avec ce que le philosophe Agamben appelle la question de la singularité quelconque. C'est pas singulier en tant que c'est vraiment au dessus de tout le reste et que ça

mérite d'exister plus que tous les autres. C'est singulier juste parce que c'est «tel». C'est tel que c'est et ce «tel qu'être», **cet «être tel» en lui-même, est une manière d'être tout le reste**. Il se donne à travers cette singularité quelconque, un rapport qui permet de passer du micro au macro de l'intérieur en quelque sorte...

Cette dimension de l'expérience très intensive a dans ces lieux fait que souvent ils ont eu **du mal à se penser collectivement**. Et donc à cette singularité quelconque ces 150 lieux ont décidé de penser l'autre pendant qui est celle de **la communauté qu'ils forment**. Et c'est là où on arrive à cette question du **commun**.

Cette question du lieu n'est pas si évidente finalement, on a bien vu avec Blaise Mercier de Pola, sept déménagements... et c'est toujours Pola. Mais donc Pola, qu'est ce que c'est ? C'est un lieu c'est sept lieux ? **Où c'est autre chose qu'un lieu ?** C'est un rapport à un espace...

Pendant longtemps à Artfactories, on a parlé d'**espace-projet** pour désigner cette double dimension un peu incertaine... Aujourd'hui, on se déplace un petit peu dans notre travail de réflexion sur ces expériences pour les envisager sous l'angle des pratiques et pour les penser comme des pratiques d'espaces, notamment **des pratiques d'occupation d'espaces**. La famille des pratiques d'occupation est très grande aujourd'hui et elle a des résultats d'ailleurs assez saisissants dans

des domaines très différents. J'évoque très rapidement Barcelona en Comú, ce nouveau municipalisme lié à l'occupation des places, au mouvement des indignés espagnols, qui s'est construit par l'occupation, par une pratique d'occupation. C'est essentiel de s'en rappeler parce que ce qu'ils sont en train de penser à Barcelone c'est de libérer des millions de mètres carrés d'espaces publics pour d'autres choses que la mobilité. Tout d'un coup on pourrait à nouveau dans l'espace public discuter, jouer, faire de la culture... et c'est pas quelques milliers de mètres carrés dont on parle comme dans les cas de nos projets, c'est 70% de la surface urbaine, aujourd'hui occupés à ça... Vous imaginez que donc il y a ces enjeux énormes, dans lesquels, nous, on est pris. On est une partie de cette famille, on n'est pas les seuls. Mais, à cet endroit là, on a une famille, une vraie famille dans nos pratiques et qui est liée à ce rapport à l'espace et à cette question de l'occupation.

Il y a non pas tant des lieux intermédiaires, mais il y'a un **«avoir lieu» de ces pratiques d'occupation d'espaces** et il faut se demander ce qui lui donne sa consistance propre. Blaise Mercier disait qu'il opposait en quelque sorte l'âme du projet à une rationalisation économique. Je trouve que cette question des communs, ce qu'elle nous autorise à faire aujourd'hui, c'est justement à faire un twist, un déplacement, dans cette rationalité économique, de **penser autrement mais de façon économique**, mais de façon rationnelle, déplacer notre rationalité à partir de ces pratiques et ce qu'elles nous enseignent si on les examine un peu finement.

Or, il y a des gens qui ont déjà bossé là dessus bien sûr, Elinor Ostrom, dont la théorie récente des communs est essentiellement issue, a notamment beaucoup réfléchi par l'analyse concrète de pratiques de **«gouvernement en commun des ressources»** et donc on peut peut-être aller plus loin que cette opposition entre quelque chose qui serait de l'ordre du sentiment, de l'âme, du vivant et puis quelque chose qui serait de l'ordre de la rationalité froide, économique, du calcul individuel et intéressé.

De ce point de vue là on pourrait même et ça, ça ne paraît pas inintéressant au fond, avoir l'audace de s'emparer de mots comme «entreprendre»...

Le geste de Juliette Bompoin de Mains d'oeuvres qui organise cette table ronde de mettre un petit tiret entre entre et prendre pour faire sortir «entre» comme dans intermédiaire, on peut le continuer, on peut le retourner, on peut dire : **«prendre entre»** et alors à ce moment-là on trouve une façon de faire, on trouve dans nos entreprises une façon significative de déplacer ce qu'on appelle un intérêt. En tout cas classiquement en économie, et qu'on rattache à la rationalité de l'acteur individuel. Intérêt, en latin c'est la même racine c'est **inter esse, c'est «être entre»**. A nouveau, composer des intérêts collectifs, ou plutôt **composer par l'intérêt qu'on a individuellement à être pris dans une dynamique collective**, c'est ce genre de choses qui se passent dans ces espaces intermédiaires et je crois que

là on commence à attraper **la trame**. Donc l'âme du projet, c'est quoi ?

Je vais prendre un exemple un peu étrange, c'est celui des céréales complètes. Ça vous a pas échappé que l'on trouve sur les boîtes de céréales aujourd'hui une liste de vitamines formidables qui vont toutes vous nourrir formidablement. La plupart des céréales en question sont obtenues par une décomposition en parties séparées de tous les éléments nutritionnels et ensuite une recombinaison. Ce geste de composition, de purification et de recombinaison ensuite, c'est un geste assez **typique d'une certaine rationalité de la production aujourd'hui**, du rapport productif. C'est une rationalité qui a des effets dévastateurs parce qu'en fait on perd énormément dans le processus. On a toujours les éléments séparés même s'ils sont réassociés mais qu'est ce qu'on a perdu ? En fait on a perdu la trame. **On a perdu la trame qui fait la qualité nutritionnelle de l'aliment**. Il y a toujours toutes les vitamines, c'est vrai, il n'y a pas de mensonge sur la boîte. Mais la valeur nutritionnelle du produit elle est nulle et même c'est pire, c'est un poison pour votre organisme. Parce que la trame qui les tient et qui permet la composition qui fait la valeur nutritive de l'aliment, elle a été détruite.

C'est cela qu'on essaye de désigner avec cette notion d'intermédiaire. Cette intermédiation, cette manière de tramer des choses qui est tout à fait excédent d'un secteur, par exemple, qu'il serait comment dire, injuste, d'enfermer dans seulement l'artistique, seulement les enjeux de professionnalisation, seulement un rapport au territoire, mais qu'il faut penser précisément comme **une trame d'intermédiation entre tous ces éléments là**. Entre des amateurs et des professionnels, entre le naturel et le culturel, entre l'écologie et la pratique artistique... Dès lors qu'on simplifie ces lieux, qu'on en fait, disons, des ateliers d'artistes, alors à ce moment là, simplement ça, on les ramène à une rationalité, qu'elle soit de l'ordre de l'économique, au sens classique, de l'ordre du privé, du marché ou de l'ordre de l'Etat, qui détruit la trame et du coup la valeur nutritionnelle si j'ose dire, de nos espaces intermédiaires.

C'est la première chose très importante à dire. J'aimerais aussi vous citer, parce que je pense que c'est très important de regarder, s'agissant de ces histoires, en dehors de nos frontières, ce qui se passe en ce moment en Italie... Je vous citais l'existence de l'Asilo à Naples avec qui on a pu discuter au forum de Trans Europe Halles, il y a peu de temps. Les italiens sont un peu en avance sur nous sur la mise en œuvre de cette question des communs autour de pratiques d'occupation d'espaces. Notamment parce que ils ont intégré cette idée d'Elinor Ostrom que **ce qui permet un commun, c'est la reconnaissance notamment par le gouvernement, l'autorité publique, de la capacité de ces communautés à produire leurs propres règles**.

Dès lors qu'on simplifie ces lieux, qu'on en fait des ateliers d'artistes, alors on les ramène à une rationalité, qu'elle soit de l'ordre de l'économique, au sens classique, de l'ordre du privé, du marché ou de l'ordre de l'Etat, qui détruit la trame et du coup la valeur nutritionnelle de nos espaces intermédiaires.

La reconnaissance de ces règles, de la dynamique auto-instituante, «self govern», comme elle dit, à intégrer, à reconnaître cette puissance normative à l'œuvre dans ces expériences, ça c'est quelque chose d'essentiel et ça c'est quelque chose qui coûte rien à la puissance publique mais qui représente un effort mental énorme ! Donc, l'Asilo, à Naples, c'est un espace géré en commun depuis une dizaine d'années, qui est reconnu, qui est financé, qui est même décoré par l'Europe au nom des bonnes pratiques (l'Europe aime beaucoup décorer les bonnes pratiques) et qui pourtant n'est même pas structuré en association, n'a aucune forme juridique propre. C'est simplement qu'elle a été reconnue par la ville de Naples, comme **un espace dans lequel règne un droit d'usage civique**. Ça veut dire quoi ? Ça veut dire que tous les gens, les citoyens qui vont sur cet espace ont droit d'occuper cet espace et cette occupation leur donne un **droit de gestion collectif** sur cet espace. **La gestion collective comme prenant le pas sur le droit d'aliénation dans le rapport à la propriété**, c'est ça le mouvement profond que permet d'organiser cette question des communs si on la pense de façon sérieuse, si on la pense sur un plan non seulement idéal idéologique, mais si on la pense depuis les pratiques économiques. Si on la pense depuis la question du droit, si on interroge cette question du droit, de la propriété privée, et qu'on redécouvre dans la propriété privée tout un faisceau de droit qui sont en fait habituellement tenus d'une seule main ferme comme une totalité et que, en redéployant ce faisceau, **on fait remonter le droit d'usage, on fait remonter le droit de gestion** et on met un peu entre parenthèses, c'est pas qu'on l'efface, c'est même pas qu'on le conteste... On le met entre parenthèses, le droit d'aliénation, et on le fait au nom de quoi ? Au nom du fait qu'il y a des ressources qui demandent précisément à être protégées, qui demandent à échapper au risque de destruction.



MEETINGS TRANS EUROPE HALLES

TEH85 [BILBAO] ET TEH86 [BAGNEUX]

La conférence TEH 85 a été accueillie par ZAWP qui est basée dans la péninsule de Zorrozaurre à Bilbao, en Espagne. Artfactories/autresparts y était représenté en tant que membre associé. «Mientras Tanto» a été choisi comme thème principal de la Conférence. Il souligne la nature transitoire de l'art et de la culture, et met en valeur le présent, double temps qui est en corrélation avec la philosophie du ZAWP.

Le second meeting TEH 86 a été accueilli par le Plus Petit Cirque du Monde à Bagnaux. La réunion s'est concentrée sur le thème « Tiers-Lieux culturels et leur rôle dans le paysage culturel européen ». Af/Ap a proposé dans ce cadre un atelier autour des communs et des pratiques d'espaces.

Les lieux culturels indépendants ont une assez longue expérience dans l'occupation des espaces. Nous tenterons de situer nos pratiques spatiales dans le domaine du CommonS, tant d'un point de vue pratique que théorique, en passant de la question des biens et des ressources constituant le bien commun à celle du milieu commun qui les soutient, à la fois comme médium et comme espace.

Ces 2 rendez-vous ont aussi été l'occasion d'échanger avec le board de Trans Europe Halles sur l'opportunité de développer un projet partenarial entre Af/Ap et TEH visant à l'exploration et à l'animation de nos ressources mutuelles : cartographie, ateliers de réflexion, etc. Le projet pourrait faire l'objet d'une demande de financement dans le cadre d'Europe Creative.



PARTICIPATIONS À DES COLLOQUES, CONCERTATIONS, TEMPS D'ÉCHANGES

- 40 ans de politique de la ville, volet culture. «La culture se redessine dans les quartiers», Médiathèque de Décines, Lyon, 13 et 14 novembre 2018

Lieux intermédiaires & politique de la ville : vers une politique de l'intermédiation ?

De quelle nature sont les liens entre les friches artistiques, les centres culturels indépendants et les politiques de la Ville ? Fiches, fabriques, tiers-lieux, espaces intermédiaires : dans ces pratiques d'espace, ce ne sont pas les artistes qui sont des médiateurs - c'est le lieu lui-même qui se fait l'intermédiaire entre des personnes et des pratiques. Aussi le travail de médiation a toujours été pour ces lieux non un supplément de service, mais la continuité même de leur action sur le territoire, en tant qu'ils se construisent à l'articulation des rapports entre art, territoire et société. C'est ce que, à Artfactories/ autreparts, nous appelons l'intermédiation, et c'est ce qui a fait des équipes issues de nos lieux des collaborateurs naturels des politiques de la Ville. Or, il nous semble que cette réalité est assez méconnue et qu'il serait intéressant d'en prendre la mesure.

Aussi, en tant que plateforme de ressource art/territoire/société, nous nous proposons, à l'aune de ces quarante années, d'initier un travail d'enquête de terrain, afin de mesurer la contribution des lieux intermédiaires et indépendants aux politiques de la Ville.

Dans les années 2000, nous avons accompagné la rédaction du rapport L'extrait, duquel était née la mission interministérielle des « Nouveaux territoires de l'Art ». Celle-ci avait porté l'espoir d'un nouvel âge de l'action culturelle, et a permis un temps que se réunissent autour du combat pour la démocratie culturelle friches, Etat et collectivités. Aujourd'hui, ce que manifeste le mouvement des lieux intermédiaires qui en est la continuation, à travers la charte de la CNLII notamment (<http://cnlii.org>), c'est le dépassement des oppositions entre création et médiation au profit de la question de l'accès à la pratique culturelle, en tant qu'il constitue un des droits fondamentaux de la personne. Ainsi ces lieux et les expériences qui s'y mènent sont-elles au cœur du débat qui anime les politiques de la Ville, en phase avec les questions nouvelles qui s'y posent, comme celle de la mise en oeuvre des droits culturels des habitants ou celle de l'innovation sociale.





- **Art, Activisme, Commun(s), le 10 novembre 2018 à Mix'Art Myrys (Toulouse)**

Participation à la conférence organisée par la compagnie Nanaqui, avec Olivier Neveux (Professeur d'histoire et d'esthétique du théâtre à l'ENS de Lyon), des membres de l'Amassada (opposition au méga-transformateur de Saint-Victor-et-Melviu) et Julien Milanese du collectif « des plumes dans le goudron ».

Au champ de bataille qu'est devenue la nature à l'aune de la crise écologique, répond le champ de bataille des représentations, celui de la puissance des images et des récits sur les imaginaires. Nous ferons se croiser les points de vue, mais aussi et surtout les expériences, les pratiques de l'action au discours, entre des acteurs d'une lutte territoriale, des chercheurs en sciences humaines, avec la question du/des commun(s) comme fil conducteur.

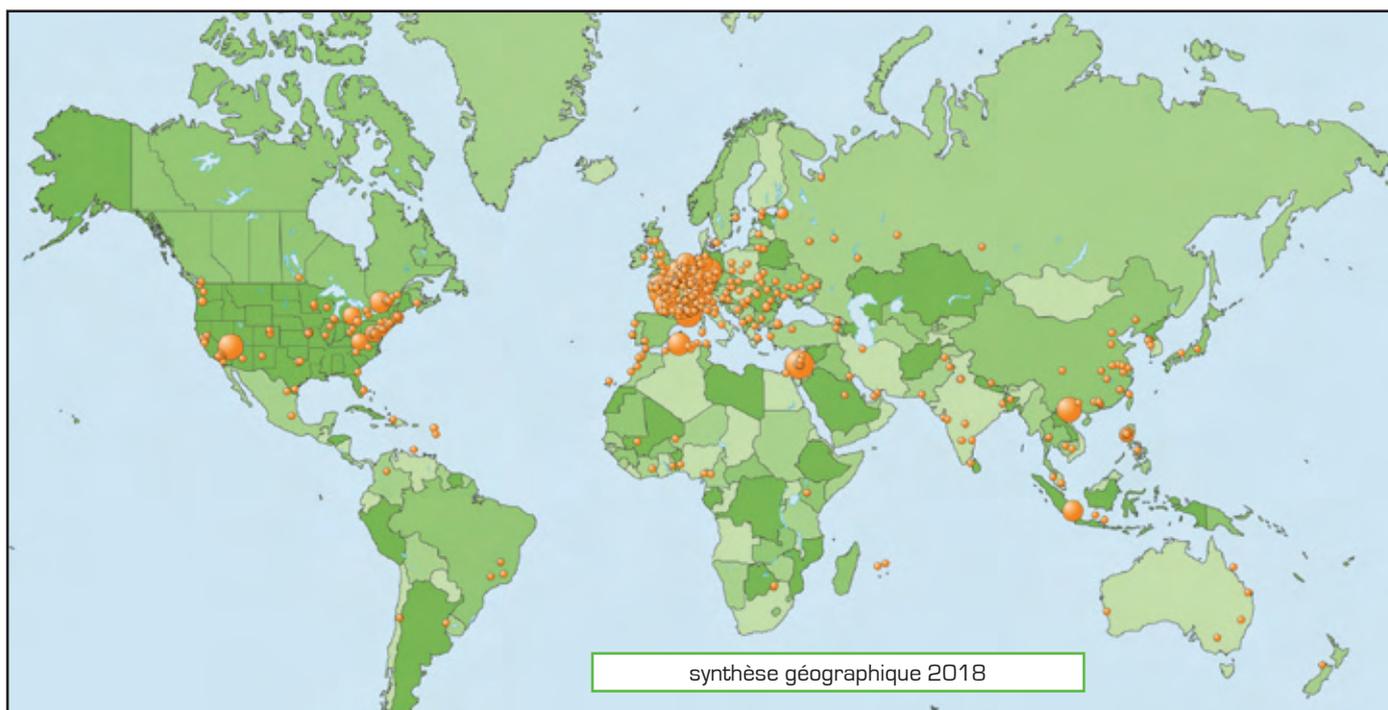
Les maîtres ignorants est le nom emprunté au titre du livre de Jacques Rancière : Le maître ignorant. Cinq leçons sur l'émancipation intellectuelle.

Les conférences indisciplinées se déclinent sous la forme d'un lexique : un mot, une conférence. Un artiste ou des artistes, proposent une lecture pour chaque mot. À la suite de cette présentation libre, nous nous associons à un « spécialiste » (historien etc.), pour entamer un dialogue avec le public présent. Une expérience du partage du savoir où le mouvement est avant tout celui du cheminement des intelligences, celui du travail commun du sens.



PLATEFORME RESSOURCE ARTFACTORIES/AUTRESPARTS

Statistiques du site artfactories.net



Moyenne mensuelle : 10900 visiteurs soit 351 visiteurs quotidiens

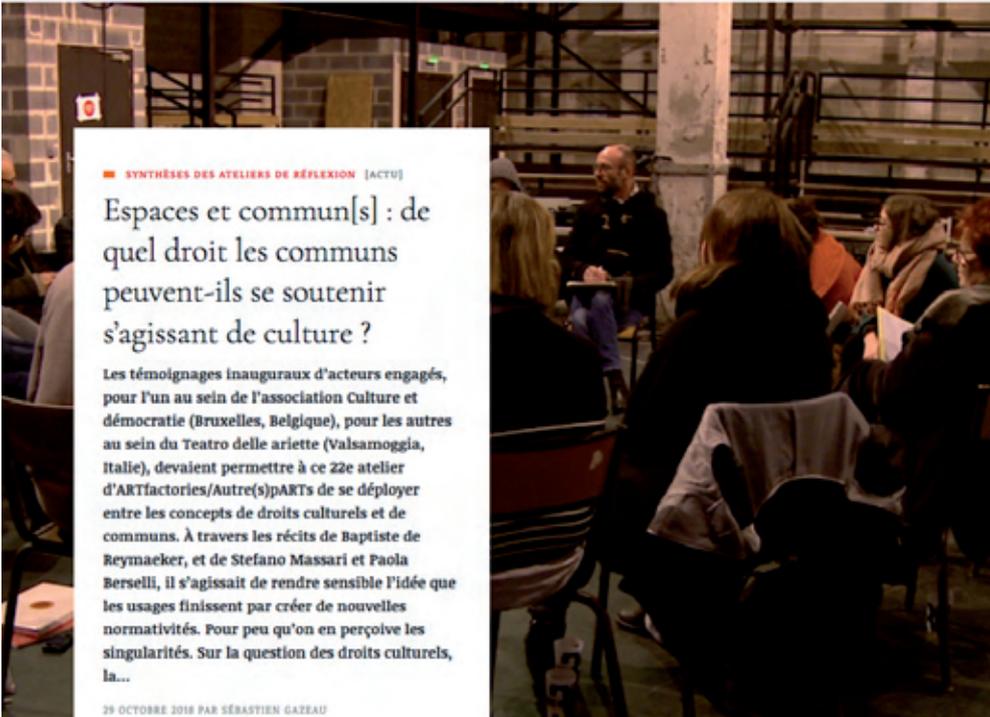
Le site artfactories.net totalise près de **131000 visiteurs sur l'année**, dans la moyenne des années précédentes. Le trafic n'a pas beaucoup évolué cette année, contrairement à la hausse significative de l'an dernier, car le travail d'actualisation a surtout consisté à relayer les interventions nationales et internationales d'Artfactories/autresparts. Peu de nouvelles ressources ont été mises en ligne.

L'accent a été mis cette année sur un travail de refonte du site internet de la Cnlii (cnlii.org) et d'un travail de préfiguration d'un nouveau site internet pour Af/Ap, propulsé sur une nouvelle plateforme, Wordpress en l'occurrence, susceptible de donner une visibilité plus immédiate et plus adaptée aux multiples supports d'aujourd'hui (ordinateur, smartphones, tablettes...). Ce nouveau site accessible à l'adresse autresparts.org sera aussi l'occasion de relayer plus systématiquement l'actualité de nos membres qui se situe à l'interconnexion avec nos enjeux de réflexion.

ARTFACTORIES / AUTRESPARTS

POUR UNE TRANSFORMATION DES RAPPORTS ARTS/TERRITOIRES/SOCIÉTÉ

ACCUEIL AF/AP NOTRE ACTION BIOTHÈQUE AGENDA



SYNTHÈSES DES ATELIERS DE RÉFLEXION [ACTU]

Espaces et commun[s] : de quel droit les communs peuvent-ils se soutenir s'agissant de culture ?

Les témoignages inauguraux d'acteurs engagés, pour l'un au sein de l'association Culture et démocratie (Bruxelles, Belgique), pour les autres au sein du Teatro delle ariette (Valsamoggia, Italie), devaient permettre à ce 22e atelier d'ARTfactories/Autre(s)PARTS de se déployer entre les concepts de droits culturels et de communs. À travers les récits de Baptiste de Reymaeker, et de Stefano Massari et Paola Berselli, il s'agissait de rendre sensible l'idée que les usages finissent par créer de nouvelles normativités. Pour peu qu'on en perçoive les singularités. Sur la question des droits culturels, la...

29 OCTOBRE 2018 PAR SÉBASTIEN GAZEAU

Nous utilisons des cookies pour vous garantir la meilleure expérience sur notre site web. Si vous continuez à utiliser ce site, nous supposons que vous en êtes satisfait. [J'ai compris](#)



NOTRE ACTION [ACTU]

Recherche-action publique/publics [RAPp] autour de l'intermédiation

Thomas Arnera est chercheur autonome. Il pratique une recherche en friche, une sociologie de plein vent qui s'expérimente et s'hybride avec les pratiques artistiques, artisanales, architecturales et plus largement d'occupations collectives. À la suite de son master en sociologie politique, il rencontre les Fabriques de sociologie en 2015, collectif de recherche ouvert à toutes les pratiques de recherche qu'elles soient universitaires ou extra-universitaires. Il s'associe à ses membres, à la dynamique des fabriques ainsi qu'au laboratoire EXPERICE (Paris 8). Il travaille avec le réseau de lieux Artfactories/autresparts afin de poursuivre...

17 AVRIL 2019 PAR AF/AP



Penser la culture en commun(s) [Culture & Démocratie, Bruxelles]

17 AVRIL 2019 PAR AF/AP



A qui profite le temporaire ? rencontre à la Déviation [rencontre préparatoire – 3ème Forum National des Lii]

16 AVRIL 2019 PAR AF/AP



Espaces et commun[s] : de quel droit les communs peuvent-ils se soutenir s'agissant de culture ?

29 OCTOBRE 2018 PAR SÉBASTIEN GAZEAU

CNLII.ORG, REFONTE DU SITE

Cette refonte du site s'est accompagnée cette année 2018 d'un travail de publication des actes du 2nd Forum (édition papier et web) et de la poursuite de l'inscription des nouveaux inscrits dans la cartographie en ligne (outil openstreetmap).



Vous souhaitez rejoindre/soutenir la CNLII > suivez le parcours ;-)



1 > Lire et approuver la Charte

Le comité de pilotage de la Coordination nationale des lieux intermédiaires et indépendants a travaillé à l'écriture d'une Charte. Celle-ci vise à traduire les valeurs et démarches de ces lieux artistiques, collaboratifs et alternatifs, où s'expérimente une démocratie culturelle en acte. Elle



2 > S'inscrire dans la cartographie

160 espaces-projets sont à ce jour référencés. Cette cartographie a pour objectif de repérer et recenser les lieux artistiques et culturels qui se reconnaissent dans les valeurs défendues par la CNLII.



3 > Rejoindre la liste et alimenter les échanges

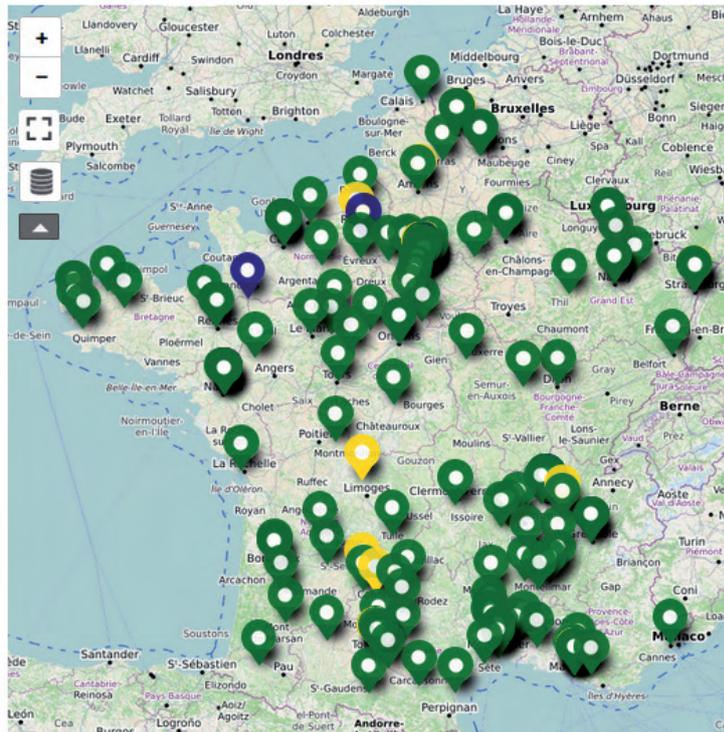
Un nouvel outil vient d'être mis en place pour favoriser les échanges entre membres de la Cnlii. La liste de discussion [cnlii\(at\)framalists.org](mailto:cnlii(at)framalists.org) réunit l'ensemble des inscrits sur la cartographie ainsi que les participants au 2ème Forum National (Lyon.



Cnlii » Qui sommes-nous ? » Cartographie

Cartographie

Cette cartographie a pour objectif de repérer et recenser les lieux artistiques et culturels qui se reconnaissent dans les valeurs défendues par la CNLII. Les lieux qui se reconnaissent dans ces valeurs seront marqués en vert sur la carte. Cliquez [ici](#) pour vous inscrire.



À propos Fermer

Cartographie

Filter...

- Lieux signataires de la Charte
- 3bisf - lieu d'arts contemporains
- 47 le lieu
- ABI / ABO
- Acte de Naissance / Galerie-Ateliers L'H du Siège
- Animakt
- APONIA
- AREMA LR (association régionale des marionnettiste...
- art-exprim
- ARTO-Saison & Festival de Rue
- Association Galerie 379
- Association Mazette !
- ASSOCIATION TEUF TEUF
- atelier 17
- Atelier Culturel
- Atelier L'ENTRE MONDE
- Bouillon Cube - La Grange
- Café Culturel / La Fabrik
- CAFE CULTUREL DE L'ART SEME

L' ASSOCIATION

Centre de ressources et plateforme de recherche et d'action, Artfactories/autresparts (Af/AP) réunit des habitants, des artistes, des acteurs culturels et des chercheurs oeuvrant en commun à la transformation des rapports entre art, territoire et société.

Réseau national de friches culturelles et autres espaces intermédiaires, Af/AP rassemble depuis 2007 les ressources et la capacité d'agir d'une quarantaine de lieux, personnes et projets répartis sur l'ensemble du territoire national (Mix'Art Myrys à Toulouse, la friche Lamartine à Lyon, Pola à Bordeaux, La Briqueterie à Amiens...)

Opérateur culturel, Af/AP travaille avec des porteurs de projets, des acteurs institutionnels, des collectivités territoriales et des élus à la mise en oeuvre de projets culturels et d'aménagement du territoire.

LES MEMBRES

Af/AP accompagne et documente des pratiques artistiques, urbaines et sociales d'occupation d'espaces.

Ces espaces-projets se réalisent à travers l'occupation, la mise en commun et la reconversion d'espaces délaissés.

De la mise en commun d'espaces dont procèdent ces pratiques résulte une organisation en commun du travail comme une production de communS (naturels, informationnels, culturels, urbains).

Ces espaces-projets ouvrent, entre public et privé, un champ *intermédiaire*. Les interstices qu'ils occupent sont urbains, péri-urbains ou ruraux.

Les pratiques à l'oeuvre dans ces espaces prennent de multiples noms : friches artistiques, centres culturels indépendants, collectifs d'habitants, hacker spaces, ateliers de création, recycleries, jardins partagés, création partagée...

Les expériences qui se mènent dans le champ intermédiaire produisent des effets tant en matière d'aménagement du territoire que de création, de démocratie culturelle que de patrimoine.

LA MÉTHODE

Construite depuis ces espaces-projets que l'on dit « intermédiaires » parce qu'ils se tiennent entre chose publique et initiative privée, entre art et société, entre culture et urbain, notre manière d'agir repose sur un mode opératoire spécifique : *l'intermédiation*.

Elle procède depuis les dynamiques de territoire, la reconnaissance des cultures et des usages. Visant à défaire les cloisonnements entre acteurs, elle compte sur les espaces eux-mêmes, où les trajectoires se croisent, où les milieux s'entremêlent, où se multiplient les passages entre les pratiques et les supports : notre méthode repose sur la disposition spécifique des espaces intermédiaires à l'intermédiation et à l'intermédialité.

L' ACTION

La mise en commun des différentes expériences menées par les membres d'Af/AP fait l'objet de multiples agencements : l'association organise des ateliers de réflexion, développe une plateforme de recherche et d'action pour accompagner les projets, les lieux, les expériences portant un engagement auprès des populations. Elle publie régulièrement des études, des ouvrages, des films faisant traces de l'ensemble de ces démarches qui participent de la vie et du développement culturel des territoires. Elle constitue un centre de ressources en ligne, <http://artfactories.net>, qui recense les espaces-projets, documente leur actualité et met à la disposition du public la mémoire vivante de ces pratiques artistiques, urbaines et sociales d'occupation d'espaces.

Aujourd'hui, de nombreuses initiatives issues de la société civile se revendiquent du commun – qu'ils soient naturels, urbains, sociaux ou informationnels, leurs objets diffèrent mais leurs modes d'action sont proches. Af/AP se propose d'explorer ces proximités, selon une logique de développement latéral de l'action, qui procédera depuis les territoires, à travers les pratiques, en direction des habitants, des acteurs, au plus près de leurs savoir-faire, de leurs mémoires et de leurs usages.

Dans le cadre de sa politique de développement, Af/AP s'engage sur différents chantiers d'inter-

médiation, pour les années à venir. Dans une approche issue de la recherche/action, l'association entend à la fois :

- documenter des projets de territoire aux différentes étapes de leur mise en œuvre ;
- aider à la structuration de ces projets ;
- contribuer à une meilleure coopération entre les différents acteurs, qu'ils relèvent du secteur privé, du secteur public ou du tiers secteur, sur les territoires concernés.

Cet accompagnement s'appuie d'une part sur l'intérêt manifesté par l'État pour de telles expériences, à travers la loi LCAP – notamment en son article 3 ¶ 14 : « *Contribuer au développement et au soutien des initiatives portées par le secteur associatif, les lieux intermédiaires et indépendants, les acteurs de la diversité culturelle et de l'égalité des territoires* » –, d'autre part sur une convention établie avec le Ministère de la Culture (DGCA).

HISTORIQUE ET ANNEXES

Autresparts, groupe de recherche/action fondé en septembre 2000 par des acteurs issus de la société civile autour des relations entre art, territoire et société a fusionné en novembre 2007 avec Artfactories, centre de ressources international sur les friches artistiques et culturelles.

Af/Ap est reconnu, aux échelles nationales et européennes, pour son travail de promotion et de développement de ces initiatives issues de la société civile, qui participent de la vie des territoires et de leur développement culturel. L'association a notamment contribué en 2001 à la rédaction du rapport L'extrait, porté le mouvement des NTAs (Nouveaux Territoires de l'Art) et promu le renouveau de l'action culturelle qui s'en est suivi¹.

Le réseau Af/Ap, c'est également un deuxième cercle de proches, de partenaires, de témoins et de lecteurs qui se reconnaissent dans le travail de l'association et en partagent les ambitions - porteurs de projets, acteurs culturels, réseaux professionnels, collectivités territoriales, élus... Af/Ap peut compter sur leur soutien et leur implication pour développer et relayer son action. Af/Ap, en

1 <http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/rapports/lextrait/lextrait.htm>

particulier, participe de la CNLII, la coordination nationale des lieux intermédiaires et indépendants², depuis sa fondation.

ÉQUIPE SALARIÉE

Jules Desgoutte (depuis mars 2017) & Fred Ortuño (depuis novembre 2015), sont les deux co-coordonnateurs d'Af/Ap.

CONTACTS

Artfactories/autresparts

12 rue Ferdinand Lassalle F-31200 Toulouse

Mobile : +33(0)6 78 26 56 76

Ligne fixe : +33(0)9 72 63 46 19

Mél général : infos-afap@artfactories.net

Contact Jules Desgoutte :
jules.desgoutte@artfactories.net

Contact Fred Ortuño :
fred.ortuno@artfactories.net

Site web et plateforme ressources :
www.artfactories.net

Site en cours de construction :
www.autresparts.org

2 <http://cnlii.org>



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



*Artfactories/autresparts
bénéficie du soutien du
Ministère de la Culture via
la Direction générale de
l'action artistique (DGCA)
> culture.gouv.fr*



*Artfactories/autresparts est
membre de Trans Europe Halles,
réseau européen de centres
culturels initiés par des citoyens et
des artistes. > teh.net*



*Artfactories/autresparts est partie
prenante de la Coordination
nationale des lieux intermédiaires
et indépendants (CNLII).
> cnlii.org*